

Avril 2014

**LES ENTRETIENS DE LA COMMUNAUTÉ  
EURO-MÉDITERRANÉENNE DE L'ÉNERGIE**

Les voix des entreprises  
dans le débat pour la  
construction d'un partenariat  
énergétique  
euro-méditerranéen

Caroline Orjebin-Yousfaoui & Marjorie Cessac,  
avec la collaboration du Dr Mourad Preure



**IPEMED**

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -



## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	2
SYNTHÈSE	
Principaux constats partagés par les entreprises .....	3
Conditions nécessaires à l'émergence d'une CEME : recommandations des chefs d'entreprise.....	8
CONCLUSION	
Convergence de points de vue avec IPEMED .....	9
LES ENTRETIENS	
ABENGOA .....	11
AREVA .....	15
GAS NATURAL FENOSA.....	19
GDF SUEZ.....	23
MEDGRID .....	28
ONEE .....	32
REPSOL .....	35
SIEMENS.....	40
SONELGAZ.....	46
TEIAS .....	48

## INTRODUCTION

SUITE À LA PARUTION de son rapport « Vers une communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie » en mai 2013, IPEMED a souhaité recueillir l'avis et les suggestions de grandes entreprises du secteur de l'énergie des deux rives de la Méditerranée sur les avancées, les limites et les potentialités d'un partenariat énergétique euro-méditerranéen.

10 entreprises ont été interviewées entre juin et octobre 2013, sur la base d'un canevas de questions communes, dans le cadre d'entretiens sur site et par mail :

- ABENGOA (Espagne)
- AREVA (France)
- GAS NATURAL (Espagne)
- GDF SUEZ (France)
- MEDGRID (France)
- ONEE (Office national de l'électricité et de l'eau potable, Maroc)
- REPSOL (Espagne)
- SIEMENS (Allemagne)
- SONELGAZ (Algérie)
- TEIAS (Turquie)

Ces entretiens ont été réalisés avec l'aide de Marjorie CESSAC, journaliste, et du Docteur Mourad PREURE, Expert international en énergie, pour les entretiens en Algérie.

Ils ont permis de dresser une synthèse des principaux constats partagés par les industriels du Nord et du Sud de la Méditerranée, valorisant notamment les bénéfices d'une approche industrielle et économique du partenariat énergétique euro-méditerranéen, en complément de son aspect institutionnel et politique.

Cette initiative a également permis d'identifier des axes d'évolution à envisager pour la mise en œuvre d'une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie.

La réunion ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) de décembre 2013, qui devait valider le Plan Solaire Méditerranéen, n'a pas permis l'adoption d'un cadre de coopération régional faisant consensus dans le secteur de l'énergie, compte tenu des divergences notamment européennes sur le dossier de l'énergie.

Dans ce contexte, ce rapport a pour objectif de mieux faire connaître les attentes du secteur privé dans la construction d'une stratégie énergétique régionale, et enrichir ce processus.

## SYNTHÈSE

## Principaux constats partagés par les entreprises

## Les initiatives menées en matière de coopération énergétique euro-méditerranéenne ont eu peu de résultats

TOUS LES INTERVENANTS, notamment ceux du Sud, déplorent que les initiatives menées jusqu'à présent sur le plan institutionnel n'aient pas été à la hauteur des enjeux.

**ONEE** “ Il y a eu des réalisations positives dans le passé. Des coopérations ont été mises en œuvre [...] Mais si je suis plutôt satisfait des réformes passées, je reste plus circonspect sur l'avenir. Les institutions manquent souvent de réactivité et sont souvent à la traîne par rapport aux besoins croissants en matière d'énergie...

**SONELGAZ** “ Toutefois, les résultats sont en deçà des attentes en l'absence d'initiatives de développement des infrastructures énergétiques pour véhiculer ces échanges et surtout de cadre transparent pour l'ouverture du marché européen aux pays du Sud, sans restriction (voir l'article 9 de la directive européenne sur les énergies renouvelables).

CONCERNANT les projets industriels de grande envergure comme Desertec, la critique est plus ou moins sévère selon les acteurs. Abengoa, qui fait partie du projet, relativise l'échec de ce dernier. Mais la majorité des intervenants restent sceptiques sur l'initiative, que d'aucuns croient déjà enterrée.

Même si elle est souvent critiquée pour sa difficulté à fédérer autant d'États et pour la lourdeur administrative que sa constitution engendre, l'Union pour la Méditerranée (UpM) est régulièrement citée comme l'instance la plus à même d'abriter une Communauté Méditerranéenne de l'Énergie.

**GAS NATURAL** “ La première étant, que dans une certaine mesure, nous disposons déjà d'une structure de coopération politique : l'Union pour la Méditerranée [...] Alors, pourquoi ne pas concevoir cette communauté de l'énergie comme une branche de l'UpM ?

**AREVA** “ Pour aller plus loin, le Processus de Barcelone, l'Union pour la Méditerranée, [...] constituent des cadres institutionnels [...] appelés à formaliser la coopération entre les pays du pourtour méditerranéen, notamment dans le domaine énergétique.

**GDF SUEZ** “ L'Union pour la Méditerranée doit être ressuscitée et repensée pour aller de l'avant. Cela afin que le volume d'investissement soit élargi.

LE MANQUE de portée des initiatives menées à ce jour est à imputer, selon les intervenants, à deux causes. Une cause structurelle : l'absence de cohésion et de vision partagée entre les pays européens et aussi méditerranéens. Une cause plus conjoncturelle : l'instabilité issue des révolutions arabes et la crispation engendrée par la crise économique au Nord.

### **L'absence de vision commune en Europe... et en Méditerranée**

IL N'Y A PAS de stratégie commune en matière énergétique au sein même de l'Union européenne, rappelle-t-on chez tous les intervenants. Entre la politique française toujours très axée sur le nucléaire (bien qu'en diminution) et la volonté de développer à marche forcée les renouvelables en Allemagne et en Espagne etc... les choix souverains continuent de prendre le dessus.

- AREVA** “ Une visibilité à long terme et une vision commune sont indispensables pour mobiliser les moyens nécessaires au développement d'une coopération énergétique des deux côtés de la Méditerranée.
- ONEE** “ Il faut que l'Europe adopte une vision commune et intégrée pour que des partenariats stratégiques entre entreprises puissent se nouer.
- REPSOL** “ Il faudrait que l'UE ait une vision commune claire de sa politique énergétique. Qu'elle exprime ses objectifs en matière d'exportations-importations en provenance du Nord de l'Afrique, sur la façon dont elle va traiter avec les partenaires de ces pays-là, et ce, à un horizon lointain 2030-2050.

CETTE STRATÉGIE commune reste plus embryonnaire encore lorsque l'on traverse la Méditerranée. Le Maroc est reconnu pour avoir entrepris une série de réformes dans ce secteur et mis en œuvre un plan de développement des renouvelables très avancé. Mais il reste encore perçu par les entreprises comme une exception. Par ailleurs la mise en convergence normative et technique des trois pays du Maghreb si elle a débuté, n'en est encore qu'à ses prémices et doit être encouragée. Les liens avec les pays voisins ne demandent qu'à être approfondis dans ce cadre, pour accélérer la convergence normative.

- ONEE** “ Il faudrait bâtir un marché de l'électricité et du gaz naturel dans la région.

### **L'instabilité créée par les révolutions dans les pays arabes et la crispation engendrée par la crise économique au Nord**

LA PERCEPTION d'une instabilité politique et institutionnelle des pays arabes suite aux révolutions en Tunisie, en Égypte, en Libye et aux mouvements de protestation dans le monde arabe de ces derniers mois rend les entreprises européennes réticentes à investir massivement dans ces pays et en Méditerranée plus généralement.

La question de la sécurisation des investissements et de la sécurité du personnel et des infrastructures énergétiques revient très fréquemment dans le discours des entreprises du Nord mais aussi du Sud, comme un frein important au développement des investissements du secteur privé dans les Pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM).

- ABENGOA** “ Les entreprises ne s’impliqueront davantage que dès lors que les conditions seront bonnes pour faire des affaires, tant du point de vue législatif que des conditions de sécurité pour leurs employés.
- AREVA** “ L’implication des entreprises ne se fera qu’à condition d’instaurer un cadre réglementaire stable, incitatif et prenant en compte la difficulté à prévoir le long terme. Sans ces conditions, les investissements ne pourront être réalisés et les comportements orientés.
- GDF SUEZ** “ Le Groupe a participé, en avril de cette année, à la consultation lancée par le Quai d’Orsay sur l’intérêt de l’extension du Traité de la Charte de l’Énergie (TCE) aux pays de l’Afrique du Nord et du Proche et Moyen-Orient afin de favoriser la mise en place d’un cadre juridique stable permettant de faciliter les investissements, notamment dans les projets d’efficacité énergétique et d’énergies renouvelables.
- ONEE** “ Sans garantie et sans un cadre réglementaire solide, les entrepreneurs ne peuvent être incités à investir. Il faut des signaux rassurants de part et d’autre des deux rives. [...] Par ailleurs, il est frappant de constater le changement fréquent des personnes à la tête des entreprises, notamment en Tunisie et en Libye. Cette instabilité ralentit la prise de décision.
- SONELGAZ** “ La question des infrastructures et de la sécurisation des investissements reste déterminante.

PAR AILLEURS, tous les intervenants soulignent que le contexte économique difficile de l’Europe est souvent source de crispation sur la maîtrise de ses flux de ressources et de matières premières, alors que cette situation pourrait être le moteur d’une « *mise en commun des problèmes et des solutions* » selon les mots de Andreas Goergen (Siemens), comme ce fut le cas à l’origine de la constitution de la Communauté Européenne du Charbon et de l’Acier.

## L’approfondissement du partenariat énergétique euro-méditerranéen : une nécessité

LES ENJEUX de la production et de la consommation sont au cœur des relations énergétiques dans la région. Tous les interlocuteurs sont lucides sur la dépendance mutuelle des deux rives de la Méditerranée sur le plan énergétique en matière d’hydrocarbures et, de manière croissante, d’électricité.

- AREVA** “ Aujourd’hui 20 % du gaz et 15 % du pétrole consommés en Europe viennent d’Afrique du Nord et, de façon symétrique, 60 % des exportations de pétrole et 84 % des exportations de gaz sont à destination de l’Europe.
- GAS NATURAL** “ Certains pays du Nord sont dans une large mesure dépendants des importations du Sud. Par exemple, l’Espagne importe plus de 40 % de son gaz d’Algérie, de Libye, et d’Égypte. Mais le Sud est aussi dépendant du Nord : plus de 90 % de ses exportations vont vers l’UE. Enfin, il ne faut pas omettre qu’il existe au moins un cas dans lequel les flux vont dans la direction opposée : l’Espagne fournit 17 % de l’électricité consommée au Maroc à travers la connexion électrique qui passe dans le détroit de Gibraltar.
- REPSOL** “ De son côté, l’Europe, il faut le rappeler, est importateur net d’énergie. Elle achète environ 17 % de son gaz et 14 % de son pétrole en Afrique

du Nord. Et elle continuera à importer des hydrocarbures au cours des prochaines années.

TOUS SOULIGNENT donc les bienfaits qu'apporterait un partenariat plus approfondi entre les pays des deux rives, à tous les niveaux, tant politique qu'entrepreneurial mais insistent sur la nécessité de penser celui-ci dans une optique de long terme.

- GAS NATURAL** “ Un tel partenariat répondrait à plusieurs objectifs. Le premier étant qu'il soutiendrait le développement et la cohésion à l'intérieur de la région méditerranéenne. Plus spécifiquement, il nous permettrait peut-être d'éviter le grave déséquilibre auquel nous expose le choc de l'énorme croissance démographique du Sud au cours des vingt prochaines années et l'importante différence de revenu entre les deux rives. Avoir des déséquilibres excessifs entre des pays voisins peut conduire à de très fortes tensions et avoir des conséquences négatives.
- GDF SUEZ** “ [...] pour que se mette en place un partenariat équilibré entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. Un partenariat qui permette à des entreprises de s'implanter dans le Nord, et réciproquement, et aux échanges de se développer dans les deux sens.
- TEIAS** “ À condition toutefois que ces projets de coopération avec les PSEM débouchent sur des gains régionaux et bilatéraux. Et qu'ils contribuent de manière positive à l'intérêt public et à la vie des gens dans la région.

## Une intégration régionale reposant sur un partage des compétences et des savoir-faire

CES DERNIÈRES années auront toutefois permis de faire évoluer les mentalités. On ne peut plus se permettre d'imposer un schéma convenu du Nord au Sud sans une forte intégration des pays du Sud. « Cette association doit être envisagée comme un partenariat gagnant-gagnant » souligne-t-on chez Areva. De même, Gérard Mestrallet\* reste critique quant à la démarche qui a prévalu à la mise en œuvre d'initiatives industrielles comme Desertec, qu'il trouve trop unilatérale : « Un projet qui consistait à aller chercher le soleil chez les autres pour le ramener chez soi. » Même discours chez Onee, qui insiste sur la nécessité de faire bénéficier à l'ensemble de la région des complémentarités entre le Sud et le Nord.

Ce partage des approches, de la valeur ajoutée et des technologies est d'autant plus impérieux, comme le souligne Antoni Flos, responsable de l'international chez Gas Natural, ou André Merlin, président de Medgrid, que le Nord réduit sa consommation et que le Sud aura, démographie oblige, besoin de la quasi totalité de son électricité. Les besoins doivent donc être repensés dans cette perspective. Pour ce faire, la coopération doit être réalisée sur l'ensemble de la chaîne de production depuis la conception du projet jusqu'à sa commercialisation, dans une logique de coproduction. Les questions de transfert de savoir-faire et de formation sont donc centrales, d'autant que le secteur énergétique a un fort pouvoir de création d'emploi dans les PSEM et de création de valeur ajoutée économique.

Plusieurs entreprises ont déjà engagé de telles actions mais de façon ponctuelle. Cet enjeu doit donc être systématiquement intégré dans les stratégies de développement des entreprises mais aussi dans les politiques de coopération régionale des États et des institutions concernées.

\* GDF SUEZ

- AREVA** “ Le secteur énergétique est un secteur clé avec un immense potentiel de coopération industrielle pour l'ensemble de la région [...] Les pays européens, en retour, devront faire bénéficier ces pays de leur expérience dans le domaine de l'électricité renouvelable et du développement des infrastructures. Des filières industrielles pourraient ainsi émerger ce qui contribuerait au développement économique des pays méditerranéens.
- GAS NATURAL** “ Ce qui laisse à penser que l'on doit reconsidérer les rôles actuels du Nord comme du Sud. Le Sud offre une excellente plate-forme pour la production d'électricité à partir des énergies renouvelables. Toutefois, au lieu d'envisager d'exporter cette électricité vers le Nord à travers une longue connexion, peu efficace et très coûteuse, nous devrions seulement penser à produire de l'électricité au Sud pour le Sud.
- GDF SUEZ** “ Il y a également les aspects liés au développement d'une filière énergétique dans le cadre de la transition énergétique et la question de l'efficacité énergétique.
- SIEMENS** “ Par exemple, à travers tous les projets [...] mes collègues français aident leurs partenaires algériens à développer leurs compétences et, naturellement d'ici à quelques années, ces derniers seront plus autonomes. Cette tendance doit nous obliger à améliorer notre offre, en France et en Europe. Si l'on souhaite continuer à faire des affaires avec ces pays du Sud, il nous faut trouver les produits qui répondent aux problématiques des cinq ou dix ans qui viennent.
- SONELGAZ** “ Le développement des énergies renouvelables est une opportunité pour créer durablement de la valeur ajoutée à travers le développement de l'industrie afférente [...], en plus de la coopération effective dans le domaine de la recherche. Sans oublier le volet formation et transfert de savoir de connaissance et de savoir faire qui revêt un caractère primordial et incontournable.

## Les entreprises, acteurs centraux du développement de la CEME

L'UNION EUROPÉENNE est considérée comme un moteur dans ce projet. Reste que s'il faut une vision de long terme, les moyens pour y parvenir divergent. Du côté espagnol, on craint la surenchère bureaucratique. Pour créer cette CEME, mieux vaut se servir des institutions déjà existantes, les organiser davantage, les rationaliser. Antoni Flos propose par exemple de faire de cette CEME une des branches de l'UpM.

L'idée d'une CEME est mieux perçue côté français, que ce soit par Medgrid, GDF SUEZ ou Areva, ou allemand avec Siemens... Les entreprises auront tout à gagner s'il y a un marché commun de l'énergie et le même cadre réglementaire, selon Siemens.

Mais tous soulignent la confiance que l'on devrait accorder aux entreprises pour appuyer le développement de cette CEME car elles recèlent une profonde connaissance du terrain, en complément de la vision politique de ce secteur.

- SONELGAZ** “ La volonté politique des partis constitue le cadrage nécessaire mais l'implication des opérateurs des deux rives est une condition de succès déterminante pour atteindre les objectifs de développement économique recherchés par le partenariat (générer de la valeur ajoutée, créer des emplois, voire viser la stabilité au niveau régional) et relever le défi de la transition énergétique.

## Conditions nécessaires à l'émergence d'une CEME : recommandations des chefs d'entreprise

### Un cadre réglementaire qui protège les investissements et facilite les échanges

IL PARAÎT nécessaire d'établir un cadre multilatéral plus formalisé de protection des investissements, par exemple par le biais de l'extension du traité de la Charte de l'énergie aux pays du Sud de la Méditerranée. Il faut également ouvrir les marchés des deux rives aux différents acteurs économiques, par exemple par le biais de l'article 9 de la directive européenne de l'énergie.

### Une politique énergétique européenne claire de l'UE, alliant les pays du Sud

SI L'UE DOIT AVOIR une vision plus claire des objectifs qu'elle veut mettre en œuvre, elle ne peut faire l'impasse sur sa relation avec le Sud. Les intervenants estiment qu'elle doit mener les deux de front en alliant en son sein les institutions et les entreprises.

### Une convergence d'actions par le soutien aux projets existants comme Medgrid et Med-REG

IL EXISTE PLUSIEURS acteurs dans ce domaine, comme Medreg et Med-Tso. Les entreprises soulignent la nécessité de les coordonner et de faire en sorte qu'elles soient davantage tournées vers l'Afrique du Nord, en développant des accords bilatéraux.

### Un marché de l'électricité dans les pays méditerranéens

IL FAUT POUR CELA développer des autoroutes de l'électricité (Medgrid) et, par exemple, suivre l'expérience du développement du marché de l'électricité en Libye, où des partenariats entre entreprises du Nord et du Sud ont été réalisés de manière avantageuse. Un modèle qui pourrait être dupliqué, tout comme certaines innovations technologiques dans le domaine de l'efficacité énergétique, sur la base d'expériences comme celle de l'usine Renault à Tanger. La question de la convergence normative est également nécessaire pour cet objectif.

### Un réseau énergétique transméditerranéen

EN EUROPE, il existe déjà un système d'interconnexion dans le gaz et l'électricité, mais il faut encore le développer. Sur la rive Sud de la Méditerranée c'est un processus à enclencher, avec le soutien de pays comme la Turquie, qui agissent sur les deux rives en ce sens.

## Un cadastre des énergies renouvelables dans les PSEM

LA QUESTION du foncier est un point important pour le développement des énergies renouvelables, tout comme le répertoire des apports énergétiques liés à l'ensoleillement, aux vents, sur des territoires précis en terme de potentiel de production d'énergie. Cela permettrait d'orienter les flux d'investissement en énergies renouvelables selon les potentiels de production des territoires et de gagner ainsi en ratio production/coût d'investissement.

## Une coproduction et le transfert de savoir-faire

LA COOPÉRATION énergétique doit permettre de bâtir un bénéfice commun sur la base de la coproduction et du transfert de savoir-faire. Une coopération industrielle doit être soutenue sous des formes juridiques (joint venture) ou opérationnelles (conception et exécution commune d'un projet) et doit permettre un transfert de savoir-faire et donc de valeur ajoutée entre les pays du Nord et du Sud.

Le développement de centres de formations euro-méditerranéens sur ces aspects doit être un objectif partagé, afin de développer l'emploi dans la région ainsi que de nouveaux marchés.

## CONCLUSION

### Convergence de points de vue avec IPEMED

- ❖ Passer du court terme à une vision à long terme.
- ❖ Passer d'une approche commerciale à une intégration régionale par la coproduction.
- ❖ Passer d'une démarche européenne individualiste à une démarche collective méditerranéenne.
- ❖ Passer d'un accord politique Nord-Sud à une alliance méditerranéenne s'appuyant sur les institutions et les entreprises de la région.

## LES ENTRETIENS

Par ordre alphabétique :

ABENGOA (ESPAGNE)  
AREVA (FRANCE)  
GAS NATURAL (ESPAGNE)  
GDF SUEZ (FRANCE)  
MEDGRID (FRANCE)  
OFFICE NATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE L'EAU  
(MAROC)  
REPSOL (ESPAGNE)  
SIEMENS (ALLEMAGNE)  
SONELGAZ (ALGÉRIE)  
TEIAS (TURQUIE)

## “ ABENGOA

*Entretien réalisé avec  
José Dominguez  
Abascal, Secrétaire  
général technique du  
groupe ABENGOA*

### **Quel bilan tirez-vous de la coopération entre les pays européens du Nord et ceux du Sud de la Méditerranée ?**

Au cours des vingt dernières années, de nombreuses initiatives ont vu le jour pour renforcer la coopération euro-méditerranéenne. Parmi elles, le processus de Barcelone a été lancé, puis l'Union pour la Méditerranée. Mais, globalement, ces projets ne se sont guère soldés par de grandes avancées. A chaque fois, on peut dire que les intérêts individuels ont pris le dessus sur les bonnes intentions, faisant échouer ces projets de coopération.

### **Quel bilan tirez-vous d'initiatives telles que Desertec, un consortium dont Abengoa fait partie ?**

Desertec est une alliance d'entreprises au sein de laquelle les intérêts sont clairs et bien définis, mais dont il est encore difficile de juger les retombées, dans la mesure où les objectifs qu'elle s'est fixés sont à très long terme. Avec 18 autres entreprises allemandes, Abengoa est la seule entreprise espagnole à avoir fait partie de ce projet dès l'origine, et la seule à avoir des installations et des usines de production à elle dans les pays d'Afrique et du Sud de la Méditerranée, au Maroc et en Algérie. En ce moment, elle est d'ailleurs en train d'en construire d'autres.

### **Où par exemple ?**

En ce moment nous travaillons à la construction de deux projets en Afrique du Sud qui se distinguent par leur grande avancée technologique et leur taille conséquente. Nous souhaiterions utiliser ces avancées technologiques sur les projets d'appels d'offre en cours dans les pays du Sud de la Méditerranée et ceux du Golfe persique.

### **Et le projet Medgrid, qu'en pensez-vous ?**

C'est un projet qui est à rapprocher de Desertec. C'est une association plus technique, plus proche de la réalité. Mais toutes ces initiatives n'ont pas vraiment permis de consolider les relations entre le Nord et le Sud.

### **Le bilan n'est donc pas très positif ?**

Définitivement non.

### **Etes-vous un peu plus optimiste pour l'avenir ?**

A court terme, pas vraiment. Dans l'immédiat, je ne vois pas d'évolution dans les conditions qui permettraient une meilleure coopération dans la région. Rien n'a vraiment changé au sein de l'Union européenne. Et la situation dans les pays du Sud, si elle a évolué, ce n'est guère en mieux. A l'exception du Maroc et de l'Algérie, qui font preuve d'une relative stabilité, le contexte n'est guère favorable en Tunisie, en Libye et en Égypte. Il faudra à mon sens du temps pour que la situation politique se stabilise.

**Y a-t-il des pays dans lesquels Abengoa souhaitait investir et où les projets ont été arrêtés ?**

En Libye, nous avons dû cesser une importante activité de construction et de dessalement de l'eau dès le début de la crise. Mais, globalement, nous avons toujours privilégié les pays plus stables comme ceux du Golfe, Oman, les Emirats, où nous pensons qu'il y a par ailleurs de belles opportunités dans le domaine de l'eau et du dessalement.

**Dans les pays du Golfe, vous avez de plus en plus de projets ?**

Oui, ces pays ont d'importants projets de tous types dans le domaine des énergies renouvelables.

**Avec quel type d'entreprises Abengoa pourrait coopérer au sein de ces pays d'Afrique du Nord ?**

Fondamentalement avec des sociétés présentes dans le domaine de l'eau et de l'énergie, les deux champs dans lesquels nous opérons, et sur lesquels nous avons une technologie plus avancée. Nous travaillons également dans le domaine du ferroviaire, par exemple sur la ligne de train en construction entre la Mecque et Médine, en Arabie Saoudite. Abengoa fait partie d'un consortium qui travaille sur ce projet de train à grande vitesse pour réaliser la ligne électrique. Nous travaillons avec d'autres sociétés espagnoles et passons toujours des contrats, dans les pays dans lesquels nous travaillons, avec des entreprises locales.

**Comment peut-on, selon vous, développer davantage les relations de l'Europe avec la rive Sud de la Méditerranée ?**

Approfondir les relations énergétiques dans la région est primordial si l'on souhaite promouvoir un modèle de développement durable qui fournisse de l'énergie à l'ensemble de la région. Avoir des stratégies régionales communes aurait des retombées positives pour tout le monde. Si les initiatives ont jusqu'à présent échoué, il reste des marges de manœuvre pour améliorer la coopération, au delà des secteurs traditionnels, du pétrole et du gaz, dans les énergies renouvelables, notamment le solaire et l'éolien, dans lesquels les pays du Sud ont un fort potentiel.

**Partagez-vous l'idée d'IPEMED de construire une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ?**

C'est une bonne idée, mais elle court le risque d'être une simple idée de plus. La volonté de produire de l'électricité dans les pays qui ont le plus de soleil et de faire un réseau électrique permettant d'avoir une énergie électrique partagée dans toute la zone du Sud de l'Europe au Nord de l'Afrique me paraît essentielle. Reste que pour l'heure, elle se heurte, entre autres choses, aux intérêts divergents des pays européens. Les ambitions de l'Espagne sont, par exemple, différentes de celles de la France qui a développé son industrie nucléaire. Comment peut-on construire une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie alors que chaque pays du Nord a des intérêts différents et que ceux du Sud sont dans une situation instable ? La vérité est que cela reste très complexe. Même si je souhaite que cela arrive !

**Quels sont, selon vous, les principaux blocages qui existent au sein de l'UE ?**

Il faudrait que les pays européens abandonnent un peu la rhétorique et qu'ils se fixent des objectifs. Pour des raisons historiques, certains pays du Nord ont des relations privilégiées avec certains pays du Sud. Il faudrait qu'ils partagent leurs expériences avec les autres. Les pays du Nord doivent dire ce qu'ils veulent faire ensemble et non plus agir de manière individuelle. Je crois que cette attitude pèse beaucoup sur cette alliance que l'on aimerait créer. Quant aux pays du Sud, je le redis, ils sont instables, ce qui rend la situation encore plus complexe.

**Les entreprises espagnoles seraient-elles prêtes, selon vous, à faire des projets avec les entreprises du Nord ?**

Je crois que oui. Mais le problème est de savoir quel modèle énergétique nous voulons en Europe pour ensuite aller de l'avant dans nos relations avec nos voisins du Sud. Si le modèle allemand est fondé sur les renouvelables, le modèle espagnol basé sur le gaz et le Français sur le nucléaire. Comment faisons-nous pour mener des initiatives communes ? Sans compter que lorsque les changements politiques s'opèrent, les choix énergétiques évoluent. Quand François Hollande a remporté les élections, il a annoncé vouloir réduire la part du nucléaire dans la politique énergétique de la France. A l'inverse de ce qu'avait mis en œuvre son prédécesseur Nicolas Sarkozy.

**L'Europe s'est pourtant déjà fixé des objectifs en matière énergétique ?**

Oui, l'objectif des trois fois 20%, le road map 2050. Mais cela reste insuffisant, il faudrait bâtir des projets en tenant compte de ces objectifs et surtout en associant nos voisins du Sud. Je pense que ce serait la marche à suivre.

**Quelles sont, selon vous, les actions prioritaires qui doivent être menées pour construire cette Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ?**

La coopération pourrait démarrer avec des initiatives concrètes telles que la mise en place de connexions électriques qui permettent un marché plus flexible, durable et compétitif, et un réseau fiable. C'est d'ailleurs de cette façon qu'ont été lancés les projets Desertec et Medgrid, centrés sur des objectifs limités qui font la force du secteur privé. On pourrait par exemple approfondir le projet de Desertec, aller plus loin sur un ou deux autres projets, notamment sur le gaz. Ceci serait un premier pas concret. Inutile, en revanche, de constituer une nouvelle alliance politique : nous avons déjà 6 ou 7 initiatives de ce type.

**Dans quelles institutions agir ?**

Au sein de la Communauté européenne en premier lieu.

**Quelles sont les conditions pour que les entreprises s'impliquent plus dans ce projet ?**

Les politiques doivent favoriser les conditions réglementaires, normatives, financières qui permettent aux entreprises de faire du business

comme elles savent le faire. Les entreprises ne s'impliqueront davantage que dès lors que les conditions seront bonnes pour faire des affaires, tant du point de vue législatif que des conditions de sécurité pour leurs employés.

**Aujourd'hui ces conditions n'existent pas ?**

Non. Il existe des cas isolés. Mais un cadre réglementaire général dans le cadre d'une alliance européenne avec le Sud de la Méditerranée n'existe pas.

**Comment votre société pourrait-elles'impliquer davantage dans ce processus ?**

Notre monde est celui de l'énergie renouvelable, de l'énergie électrique et du dessalement. Nous ne demandons pas mieux à ce que les conditions s'améliorent pour être présents dans ces pays et à y poursuivre nos activités.

## “ AREVA

Entretien réalisé avec  
Luc Oursel, président  
d'AREVA

### Quel bilan tirez-vous de la coopération énergétique entre pays européens et PSEM ?

Les pays européens et ceux du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) entretiennent déjà des relations commerciales dans le domaine énergétique. Ainsi, comme le mentionne le rapport d'IPEMED, au sein de l'Union européenne, plus de la moitié de la consommation intérieure brute est assurée par des fournisseurs situés hors de l'UE, alors que les pays producteurs d'énergie de la rive sud de la Méditerranée cherchent à sécuriser leurs débouchés commerciaux. Aujourd'hui 20% du gaz et 15% du pétrole consommés en Europe viennent d'Afrique du Nord. De façon symétrique, 60% des exportations de pétrole et 84% des exportations de gaz sont à destination de l'Europe. Les échanges entre les deux zones concernent aussi l'électricité avec notamment l'interconnexion entre l'Espagne et le Maroc qui a permis à ce dernier d'importer 4,6 TWH en 2011. Dans les prochaines années, les échanges d'électricité pourraient augmenter à la différence des échanges d'hydrocarbures.

Pour aller plus loin, le Processus de Barcelone, l'Union pour la Méditerranée, Desertec, Medgrid, Apollo, constituent des cadres institutionnels et des projets industriels appelés à formaliser la coopération entre les pays du pourtour méditerranéen, notamment dans le domaine énergétique.

Mais, bien que des relations commerciales existent entre les deux zones, les réalisations restent à ce jour, d'une portée limitée en comparaison des objectifs et ambitions affichés. Une visibilité à long terme ainsi qu'une vision commune sont nécessaires pour mobiliser les moyens nécessaires au développement d'une véritable coopération énergétique des deux côtés de la Méditerranée.

### Pensez-vous qu'il soit nécessaire de fonder des relations partenariales plus approfondies entre pays méditerranéens dans le secteur de l'énergie ?

Le secteur énergétique représente un secteur clé avec un immense potentiel de coopération industrielle pour l'ensemble de la région. Les PSEM devront développer leur infrastructure électrique ainsi que les moyens de production électrique. On sait déjà que le Plan Solaire Méditerranéen se chiffre à une cinquantaine de milliards de dollars. De leur côté, les pays européens devront également renouveler leur parc de production et financer les nouveaux moyens de production renouvelable.

Dans ce contexte, associer des pays producteurs d'hydrocarbures, qui ont par ailleurs un fort potentiel d'énergie solaire, aux pays européens permettrait d'améliorer les relations commerciales et de favoriser l'émergence de partenariats industriels. Cette action aurait également pour effet de diversifier l'approvisionnement énergétique européen et potentiellement de contribuer aux objectifs de politique européenne de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et d'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Cette association doit être nécessairement envisagée comme un partenariat gagnant-gagnant. Les pays européens, en retour, devront faire bénéfici-

cier ces pays de leur expérience dans le domaine de l'électricité renouvelable et du développement des infrastructures. Des filières industrielles pourraient ainsi émerger, ce qui contribuerait au développement économique des pays méditerranéens.

### **L'entreprise doit-elle être au cœur d'un « Nouveau Partenariat énergétique » euro-méditerranéen ?**

L'énergie fait face aujourd'hui à de grands défis : la lutte contre le réchauffement climatique, la sécurisation de l'approvisionnement en énergie, la préservation de la compétitivité économique des entreprises et celle du pouvoir d'achat des ménages.

L'entreprise a, par définition, un rôle primordial à jouer dans ces défis à travers la recherche, le développement et la commercialisation de solutions faiblement émettrices et abordables pour accompagner le développement économique et humain. Il en va de même dans le cadre d'un « Nouveau Partenariat énergétique » euro-méditerranéen, où des entreprises des deux côtés de la Méditerranée devront apporter leur savoir-faire technique afin de développer les solutions permettant le développement économique. En retour, une telle coopération offrirait les perspectives suivantes aux entreprises : en premier lieu, apporter des nouveaux marchés et une taille critique pour des entreprises du secteur renouvelable actuellement en difficulté, notamment dans le solaire photovoltaïque. En second lieu, bâtir des chaînes énergétiques amont-aval qui décuplèrent les possibilités stratégiques des sociétés pétrolières et gazières.

### **Partagez-vous l'idée d'IPEMED de bâtir une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ?**

Oui, une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie pourrait répondre positivement aux objectifs d'une politique énergétique, à travers l'amélioration de la sécurité d'approvisionnement, le développement de l'emploi et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Les pays de la région méditerranéenne se complètent sur un plan commercial, une zone étant importatrice, l'autre exportatrice, et sur un plan technique, entre une rive Sud désireuse de s'approprier rapidement les technologies des énergies renouvelables et une rive Nord plus en avance dans ces techniques.

Les défis auxquels font face les deux régions pourraient plaider pour une intégration accrue et une action collective.

A ce titre, Areva est partenaire de l'initiative Medgrid depuis sa création en 2010.

Medgrid vise à étudier la faisabilité technique, économique et institutionnelle de nouveaux réseaux d'électricité à haute capacité sur le pourtour méditerranéen. Cette infrastructure sera alimentée principalement à partir de sources d'énergies renouvelables. Medgrid s'inscrit dans un mouvement impulsé en juillet 2008 dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, l'Union pour la Méditerranée (UpM). Celle-ci promeut une nouvelle politique de co-développement dans la région méditerranéenne

et rassemble des Etats riverains de la Méditerranée et l'ensemble des Etats membres de l'Union européenne, soit 43 pays.

### **Sur quelles actions structurantes prioritaires pourrait se fonder une CEME ?**

Une CEME apporterait les avantages de la coopération entre deux zones complémentaires mais pose simultanément un certain nombre de défis liés à des dynamiques divergentes. Selon moi, il faudrait deux types d'actions pour fonder une CEME. Tout d'abord, un soutien étatique fort de part et d'autre de la Méditerranée, à travers notamment une mise à niveau des normes et standards et plus généralement d'une structure réglementaire commune et pérenne (efficacité énergétique, CO<sub>2</sub>..). Ensuite, plusieurs projets « phare » pour lancer la coopération. Plusieurs projets sont déjà en cours dans la région, et certaines de ces initiatives sont soutenues par la communauté européenne.

Medgrid associe des partenaires leaders dans des métiers de la production, du transport et de la distribution d'électricité, du financement d'infrastructures, des services à l'économie du changement climatique. Outre AREVA, on trouve CDC Infrastructures, EDF, Red, RTE, Tunur.

MED-REG II soutient l'élaboration d'un cadre réglementaire moderne et efficace en matière d'énergie dans les pays partenaires méditerranéens et renforce leur coopération avec les régulateurs de l'énergie de l'UE.

### **Quelles étapes suivre pour aboutir à la CEME ? Dans quelles instances agir ?**

Il est important de ne pas superposer les instances et les outils réglementaires afin de conserver une lisibilité et une unité des mesures. Selon moi, les instances comme la Commission européenne ou les régulateurs de l'énergie des deux zones, sont les premières à devoir agir afin d'instaurer le cadre réglementaire propice à l'investissement de part et d'autre de la Méditerranée. Ceci déclenchera en retour l'action et la participation des entreprises.

### **Quelles conditions estimez-vous nécessaires au Nord comme au Sud pour une implication des entreprises dans le cadre de la CEME ?**

L'implication des entreprises ne se fera qu'à condition d'instaurer un cadre réglementaire stable, incitatif et prenant en compte la difficulté à prévoir le long terme. Sans ces conditions, les investissements ne pourront être réalisés et les comportements orientés.

Un effort significatif est nécessaire pour mettre en place une organisation des marchés de l'électricité dans les pays méditerranéens permettant d'orienter les investissements vers des énergies sobres en carbone. Il pourra être utilement tiré parti de l'expérience des pays européens afin de s'assurer que cette coopération ne se traduise pas par un coût de l'électricité qui ne serait pas conforme aux objectifs de développement économique de la région.

Par ailleurs, l'organisation des marchés de l'électricité doit mieux intégrer le long terme. Elle doit garantir une stabilité réglementaire qui procure aux filières industrielles qui doivent investir, une visibilité à long terme. J'insiste : l'énergie est un secteur de long terme, intense en capital. Cette organisation doit également fournir une réglementation tarifaire qui envoie un signal-prix incitant vraiment à maîtriser la consommation d'énergie et permettant aux

énergéticiens d'investir. Enfin, elle doit faciliter les arrangements contractuels à long-terme qui contribuent à réduire l'incertitude pour les producteurs et pour les consommateurs d'électricité.

Enfin, il faudrait coordonner la recherche, mais aussi rétablir des contrats d'objectifs pluriannuels entre opérateurs publics de l'énergie et l'Etat, couvrant les trajectoires tarifaires, les investissements, la R&D, l'emploi, l'environnement...

### **Dans quelle mesure pourriez-vous vous impliquer dans cette démarche ?**

AREVA est déjà impliqué dans le projet Medgrid et est également présent dans la région PSEM au niveau commercial. En Turquie, par exemple, le gouvernement vient d'entrer en négociation exclusive avec nous pour la fourniture de quatre réacteurs Atmea 1, conjointement développés avec Mitsubishi. Cette technologie a également été présélectionnée en Jordanie. Notre technologie de solaire à concentration (CSP) est également parfaitement adaptée aux besoins énergétiques de la région, en raison de son très fort contenu délocalisable, et de sa compétitivité relative par rapport aux autres technologies CSP.

AREVA pourrait s'engager au sein d'une démarche visant à créer une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie si le cadre réglementaire institué avait vocation à inciter l'investissement, modifier les comportements et stimuler la recherche et le développement pour assurer une transition énergétique.

Le groupe développe un portefeuille de technologies sobres en carbone à fort contenu technologique. Cette différenciation permet la création d'emplois qualifiés et pérennes, que ce soit lors du développement de projets ou via la création d'une base industrielle. Dans ces deux cas, la création d'emplois peut-être localisée dans les pays clients.

En fonction du développement commercial d'AREVA dans la région, et si celui-ci devenait significatif, on pourrait imaginer que la localisation de certaines activités permette le développement industriel dans les pays concernés ainsi que des transferts de savoir-faire.

## “ GAS NATURAL FENOSA

Entretien réalisé  
avec Antoni Flos,  
directeur des affaires  
internationales de GAZ  
NATURAL FENOSA

### Quel bilan faites-vous de la coopération entre les pays européens et ceux du Sud de la Méditerranée ?

Je ne dispose pas d'assez d'informations pour faire un bilan de la coopération qui existe au sein de la région méditerranéenne. Néanmoins, d'après mon expérience, l'on peut dire sans trop se tromper que cette coopération est avant tout basée sur une relation d'offre et de demande de combustibles fossiles. Le Nord a été et est importateur de combustibles et le Sud exportateur. Cette situation a engendré un certain nombre de coopérations qui ont donné lieu à une relation stable. Avec parmi elles, des expériences d'investissements conjoints d'exploration et de production, comme par exemple un investissement de GNF dans une usine de liquéfaction en Égypte.

Certains pays du Nord sont dans une large mesure dépendants des importations du Sud. Par exemple, l'Espagne importe plus de 40% de son gaz, pour sa consommation, d'Algérie, de Libye, et d'Égypte. Mais le Sud est aussi dépendant du Nord : plus de 90% de ses exportations vont vers l'Union Européenne.

Enfin, il ne faut pas omettre qu'il existe au moins un cas dans lequel les flux vont dans la direction opposée : l'Espagne fournit 17% de l'électricité consommée au Maroc à travers la connexion électrique qui passe par le Détroit de Gibraltar. C'est une expérience importante à prendre en compte au moment où l'on développe des programmes de flux d'électricité au sein de la région Méditerranée.

### Pensez-vous qu'il soit nécessaire de développer davantage les partenariats entre les pays et les acteurs de la région dans le domaine de l'énergie ?

Qui dirait « non » ? Un partenariat plus approfondi est toujours positif pourvu qu'il soit basé sur des conditions réalistes. Je veux dire par là qu'il soit basé sur une vision juste du présent et de la réalité future, incluant les besoins, les ressources, le business, les risques et autres enjeux.

### Qu'entendez-vous par « conditions réalistes » ?

La principale condition « réaliste » est d'avoir un modèle énergétique adapté aux besoins actuels et futurs ainsi qu'aux flux. Le Nord comme le Sud connaissent des évolutions de leurs besoins énergétiques et des tendances.

Examinons en premier lieu le cas de l'UE. L'un des principaux objectifs est de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 80%-95% en 2050. Inévitablement, cela signifie une consommation plus faible en combustibles fossiles, plus de renouvelables et, au moins, une consommation stable ou en baisse, grâce à la mise en œuvre de politique d'efficacité énergétique.

S'agissant du Sud, au cours des vingt prochaines années, la croissance démographique sera au-dessus de 80 millions, avec 40 millions de ménages supplémentaires et une énorme croissance de la demande de toutes sortes de services y compris l'énergie. De surcroît, dans ces pays, le revenu par tête va fortement augmenter, même s'il reste encore loin du niveau de vie européen. Par conséquent, les modèles de consommation vont progressivement changer,

avec une augmentation du nombre de voitures, d'appareils ménagers, nécessitant plus d'énergie et plus spécialement d'électricité.

Il faut s'attendre à ce que le Nord réduise progressivement sa demande en énergie fossile, tandis que le Sud, lui, aura besoin de presque toute l'énergie qu'il peut produire, y compris celle issue des énergies renouvelables. Ce qui laisse à croire que l'on doit repenser les rôles actuels du Nord comme du Sud. Le Sud constitue sans aucun doute une excellente plate-forme pour la production d'électricité à partir des énergies renouvelables. Toutefois, au lieu d'envisager d'exporter cette électricité vers le Nord à travers une longue connexion, peu efficace et extrêmement coûteuse, nous devrions seulement penser à produire de l'électricité au Sud pour le Sud.

Chaque pays aura sa propre opinion. Par exemple, l'Espagne est un pays qui a beaucoup développé les renouvelables, et des centrales CCGT (combined cycle gas turbine). Malgré tout, nous exportons beaucoup d'électricité vers le Maroc. Sans investissements supplémentaires, l'Espagne pourrait produire et exporter beaucoup plus d'électricité juste avec un facteur de charge supérieur de CCGT, et ensuite produire un volume d'émissions tout à fait acceptable sur une longue période. Pas jusqu'en 2050 bien sûr ! Néanmoins, la réalité est beaucoup plus complexe que cette vision simplificatrice.

### **Pour en revenir à la question précédente, qu'attendez-vous d'un partenariat plus profond ?**

Selon moi, un tel partenariat répondrait à plusieurs objectifs clé. Le premier étant qu'il soutiendrait le développement et la cohésion à l'intérieur de la région méditerranéenne. Plus spécifiquement, il nous permettrait peut-être d'éviter le grave déséquilibre auquel nous expose le choc de l'énorme croissance démographique du Sud au cours des vingt prochaines années et l'importante différence de revenus entre les deux rives. Avoir des déséquilibres excessifs entre des pays voisins peut conduire à de très fortes tensions et avoir des conséquences négatives.

Bien sûr, je pense que les pays européens ont suffisamment de marge de manœuvre pour coopérer avec les pays du Sud et les aider à se développer. Cela pourrait être réalisé par le biais d'investissements qui, il faut l'admettre, ne sont pas sans risques, même s'ils sont destinés à un marché en très forte croissance. Les pays européens peuvent être à l'initiative de la création de sociétés privées, avec peut-être un soutien limité des institutions européennes, ou encore de la création de joint venture avec des compagnies locales.

Au cours des dernières années, l'un des objectifs de l'UE a été de contrebalancer l'excessive dépendance des pays européens au gaz en provenance de Russie. L'UE est consciente de ce problème et la Commission regarde la Mer Caspienne comme un moyen de rééquilibrer ses sources d'approvisionnement. Cependant, est-il plus facile d'importer de la Mer Caspienne que d'importer davantage des pays du Sud de la Méditerranée ? C'est une vraie question. Même si, il faut en avoir conscience, l'approvisionnement auprès des pays du Sud ne pourra être que temporaire, et reste très dépendant des futurs besoins internes à ces pays eux-mêmes.

**Le secteur privé doit-il, selon vous, être au cœur d'un « Nouveau partenariat euro-méditerranéen de l'énergie » ?**

Absolument. Et lorsque je dis cela, je ne me réfère pas seulement à l'idée qu'il faille soutenir ce partenariat par le secteur privé, mais aussi à celle de baser celui-ci et les investissements sur des projets de marché précis, avec un soutien public limité. Le monde de l'énergie requiert d'énormes investissements sur le long terme. Les baser sur des subventions peut entraîner une importante prise de risque si elles dépendent de décisions politiques trop éloignées du monde de l'entreprise.

En Espagne, nous en avons fait l'amère expérience, comme d'autres pays européens d'ailleurs. En l'espace de quelques années, notre pays a développé en masse les énergies renouvelables et ce, au prix d'énormes subventions. Les renouvelables ont presque entièrement occupé le marché des centrales à cycle combiné, ou centrale thermique, ce qui a vraiment été néfaste pour le business. Récemment, ces importantes subventions ont été sérieusement réduites, causant d'importants préjudices aux nombreux investissements réalisés dans le secteur.

**Partagez-vous l'idée d'IPEMED de construire une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ?**

Dans son rapport, IPEMED suggère, pour mener à bien cette communauté, de s'inspirer de l'expérience réussie de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA). Cette idée m'apparaît cependant très vague. D'autant qu'il est difficile, à mon sens, de répliquer une expérience historique - qui a eu lieu 60 ans plus tôt - pour l'appliquer à d'autres objectifs et à d'autres acteurs.

Par ailleurs, j'ai de sérieux doutes sur le fait d'ajouter une nouvelle organisation publique, dédiée à ces questions, spécifiquement sur la Méditerranée, et ce, pour plusieurs raisons.

La première est que, dans une certaine mesure, nous disposons déjà d'une structure de coopération politique : l'Union pour la Méditerranée (UpM). Je n'ajouterais pas de nouvelle communauté pour mener à bien ce projet dont les objectifs sont déjà partiellement communs avec ceux de l'UpM, dans le but d'éviter la duplication des structures et les conflits. Par exemple, nous ne devons pas oublier que l'un des objectifs de l'UpM est le plan solaire. Alors, pourquoi ne pas concevoir cette communauté de l'énergie comme une branche de l'UpM ?

La deuxième raison réside dans le fait que certains pays du Sud de la Méditerranée pourraient réagir négativement et être maintenus à l'écart de cette nouvelle organisation. Des problèmes similaires pourraient surgir du côté des pays européens. Si cette organisation est constituée des pays du dialogue 5+5, elle ne sera pas en mesure de prendre les décisions qui engageront les politiques de l'UE ou d'avoir un impact sur les institutions européennes. Et si elle n'est pas soutenue par l'UE, son impact sera fatalement limité.

Enfin, troisième raison, aux yeux des sociétés européennes, sujettes à différents cadres et organismes de réglementation, cette organisation supplémentaire pourrait être perçue comme davantage de bureaucratie,

des coûts additionnels et plus de complexité, à moins qu'elle ne procure d'importants avantages dès le début.

Et encore, toutes ces raisons ne tiennent pas compte des difficultés qui existent pour définir et adopter une stratégie commune dans un contexte où les groupes d'énergie sont concurrents et ont des intérêts et des objectifs opposés. Les membres de cette future communauté devront s'engager à réaliser certaines actions et investissements en commun, ce qui constitue un vrai défi. Par exemple, les pays européens n'ont pas été capables de développer la partie nord de l'anneau méditerranéen de l'énergie dans les périodes de forte croissance de la consommation d'énergie. Dans ces conditions, quel intérêt auraient-ils à investir en période de baisse de consommation ? Plus spécifiquement, les sociétés françaises seront-elles d'accord pour construire une grande connexion gazière avec l'Espagne à des conditions raisonnables pour permettre au gaz du Sud d'être transporté vers l'UE?

**Quelles conditions sont nécessaires au Nord comme au Sud, pour permettre d'assurer l'implication des sociétés dans la région ?**

Le terrain de jeu des sociétés n'est pas le politique, mais le business. Or, les affaires dans ce secteur impliquent des investissements de très long terme qui requièrent un cadre réglementaire stable et, si possible, un marché en croissance.

Les erreurs à éviter sont les suivantes : baser le business sur une mauvaise perception du futur marché, de la stabilité politique et réglementaire ou sur une mauvaise évaluation de la capacité de technologies spécifiques. Enfin, comme je l'ai déjà dit, de très lourds investissements ne peuvent être basés que sur des subventions.

**Dans quelle mesure votre société pourrait-elle s'impliquer dans le processus ?**

Je ne peux donner de réponse, seul, au nom de ma société. Mais toutes les décisions que prennent les sociétés sont basées sur les risques et les potentielles retombées des projets qu'elles soutiennent.

## “ GDF SUEZ

*Entretien réalisé avec  
Gérard Mestrallet,  
Président Directeur  
Général de GDF SUEZ*

### **Quel bilan tirez-vous de la coopération énergétique entre les pays européens et les PSEM ?**

Je ne peux que porter le témoignage de mon entreprise. Le groupe GDF SUEZ est assez fortement présent sur les deux rives de la Méditerranée. Il est né à Suez, en Égypte, il y a un siècle et demi et, depuis, nous conservons l'esprit de Ferdinand de Lesseps. Notre présence est toujours extrêmement forte en Égypte même si, aujourd'hui, notre action se concentre principalement dans le secteur de l'accès à l'eau et surtout dans celui de la production de gaz, plus particulièrement l'exportation de gaz liquéfié.

Nous sommes aussi présents en Algérie, à la fois dans le secteur de l'eau, via la Société des Eaux et d'assainissement d'Alger (SEAAL), et celui de la production de gaz dans le sud algérien. Nous sommes un des très gros acheteurs de GNL algérien depuis bientôt 50 ans, et toujours un des premiers clients de ce pays.

Nous sommes également présents au Maroc, à travers la LYDEC (Lyonnaise des Eaux de Casablanca), depuis très longtemps, dans la distribution d'eau, d'électricité et les services d'assainissement de toute l'agglomération de Casablanca. Enfin, nous avons récemment remporté deux projets d'électricité : pour construire, dans le sud marocain, à Tarfaya, la plus grande ferme éolienne de toute l'Afrique et créer une centrale thermique à Safi. GDF SUEZ sera ainsi le deuxième producteur d'électricité au Maroc derrière l'Office national d'eau et d'électricité (ONEE).

Au Moyen-Orient, dans le pourtour du golfe persique, nous avons également construit, depuis 15 ans, l'équivalent de 25 centrales nucléaires en capacité de production électrique.

Au Nord, nous sommes présents en Espagne, en France, en Italie, en Grèce et, plus à l'Est, en Turquie où nous avons gagné, avec les Japonais, le premier grand contrat nucléaire depuis Fukushima dans le monde. Nous sommes déjà producteurs de 1250 Mégawatts dans ce pays.

Ainsi, nous sommes nés au bord de la Méditerranée et avons développé beaucoup de relations industrielles et commerciales au Nord comme au Sud. Mais il faut le reconnaître, il ne s'agit là que d'une somme d'opérations ponctuelles. Pour l'heure, on ne peut parler d'institutionnalisation des relations euro-méditerranéennes. Il y a eu, certes, une première tentative dans ce domaine avec le projet Desertec, mais sur laquelle j'étais personnellement un peu réservé.

### **Pour quelles raisons étiez-vous réservé sur Desertec ?**

C'était un projet exclusivement européen au départ. Or notre groupe est présent dans 70 pays du monde et notre devise est «d'être utiles aux hommes». Nous nous inscrivons donc par habitude dans les priorités des différents pays dans lesquels nous intervenons. Nous nous sentons en effet porteurs d'une mission d'intérêt général.

Ces pays nous laissent exercer notre activité. Nous nous devons, en retour, de leur être utiles. Nous agissons toujours en réponse à des appels

d'offres internationaux et n'allons pas dans un pays avec nos équipements pour imposer nos vues, nos centrales, notre modèle.

Nous soutenons également le projet Medgrid (projet d'interconnexion sur le pourtour méditerranéen), même si nous ne sommes qu'un partenaire relativement modeste à travers notre filiale, Cofely Inéo.

### **Medgrid, Desertec, n'est-ce pas le même combat ?**

Medgrid a peut-être un peu plus tiré les leçons des erreurs commises initialement par Desertec, qui consistait, pour faire simple, à aller chercher le soleil chez les autres pour le ramener chez soi. A mon sens, on doit en priorité se demander si cette énergie ne serait pas plus utile aux pays dans lesquels on va la produire. Sans compter que, sur le plan technique, le transport de l'énergie sur une très longue distance pose de nombreux problèmes et, de ce fait, est très coûteux.

### **Est-il nécessaire de fonder des partenariats plus approfondis entre pays méditerranéens dans le secteur de l'énergie ?**

J'ai toujours milité, tout comme IPAMED, pour que soit mis en place un vrai partenariat équilibré entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. Un partenariat qui permette à des entreprises des deux rives de s'implanter au Nord comme au Sud et aux échanges de se développer de façon réciproque. Lorsque l'Union pour la Méditerranée (UpM) a été lancée en 2008, nous nous sommes résolument inscrits dans son sillage. Mais nous avons aussi compris que nous ne pourrions pas compter sur les seules avancées politiques et qu'il fallait que les choses avancent aussi du côté des entreprises.

C'est la raison pour laquelle, dès 2009, et ce en plein accord avec le gouvernement français, nous avons mis sur pied avec Jean-Louis Guigou, l'Euro-Mediterranean Competitiveness Confederation (EMCC), un mouvement d'entrepreneurs qui réunissait, dans un souci de parité Nord/Sud, des entreprises des deux rives de la Méditerranée. J'étais à l'époque président du conseil de surveillance d'IPAMED, fonction à laquelle Jean-Louis Chaussade m'a depuis succédé. A plusieurs reprises, l'EMCC a recommandé à l'UpM de mettre en place un traité multilatéral de protection des investissements étrangers en vue de favoriser la stabilité du cadre réglementaire et une meilleure régulation des activités, nos activités étant souvent régulées dans les domaines de l'eau, de l'électricité ou du gaz. Le groupe a d'ailleurs participé, en avril 2013, à la consultation lancée par le ministère français des Affaires étrangères sur l'intérêt de l'extension du Traité de la Charte de l'Énergie (TCE) aux pays de l'Afrique du Nord et du Proche et Moyen Orient afin de favoriser la mise en place d'un cadre juridique stable permettant de faciliter les investissements, notamment dans les projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

Nous avons exprimé un intérêt pour ce projet et pour que la France le porte dans le cadre des négociations européennes et multilatérales. Mais les choses ne se feront pas en un jour, nous en sommes conscients.

**Mais s'agissant de ces relations plus approfondies, ne pensez-vous pas qu'il serait souhaitable que les ministres en charge de l'énergie de ces pays se réunissent plus souvent, qu'il y ait davantage de partenariats stratégiques entre les entreprises, que l'on crée d'autres institutions dédiées à ces questions ?**

Il y a, c'est certain, un besoin de plus de relations organisées, structurées, institutionnalisées entre l'Europe et le Sud de la Méditerranée. Certes, des institutions existent mais elles ne donnent pas complète satisfaction.

Les entreprises, qui en ont à la fois le besoin, l'envie et l'ambition, vont directement sur place. Elles travaillent, échangent, prennent des initiatives. Mais nous aurions besoin, dans les relations euro-méditerranéennes, d'un cadre beaucoup plus formalisé nous accompagnant et nous encadrant, nous protégeant aussi. Comme je l'ai dit, nous avons des relations sur le terrain avec des entreprises algériennes, comme la Sonatrach dans le cadre de nos prospections du Sud algérien pour l'achat de gaz liquéfié, ou marocaines, notamment la Caisse des Dépôts du Maroc ou Nareva, qui dépend de la SNI, Société nationale d'investissements. Ces relations sont extrêmement bonnes et directes. Mais nous pourrions bénéficier d'une accélération du volume d'investissements si l'on mettait en place un cadre multilatéral de protection des investissements. C'est, à mon sens, ce dont les entreprises ont le plus besoin. Ce dont elles ont le plus peur, c'est l'instabilité.

Lorsqu'une entreprise décide d'investir, elles le fait, en général, à un horizon de 30 à 40 ans. Dès lors qu'il y a un changement de réglementation ou une alternance de régime, tout est remis en question.

**Dans une interview accordée au Monde, vous aviez dénoncé la politique énergétique de l'Europe. Un point de vue partagé par dix autres dirigeants de grands groupes continentaux du secteur désireux eux aussi de faire réagir les hautes sphères. Quel a été l'impact de vos propos sur le conseil européen de l'énergie qui s'est tenu dans la foulée ?**

Il y a eu une inflexion du discours, avec un peu moins d'importance accordée au climat et un peu plus à la compétitivité et à la sécurité des approvisionnements. Cela va très clairement dans le sens des recommandations que nous avons faites.

Nous avons poursuivi l'initiative et avons fait des propositions pour le conseil de mars 2014. La Commission et les chefs d'Etat et de gouvernement semblent nous écouter.

**Faut-il, selon vous, construire une communauté européenne de l'énergie, avant une communauté euro-méditerranéenne. Est-ce un préalable nécessaire ?**

Il y a une filiation d'approche. Dans une communauté, on considère que l'on fait les choses ensemble et qu'il y a des espaces de coopération, d'intérêts mutuels. L'Europe en est une, en tant que telle, avec la particularité d'être sur le plan de l'énergie, collectivement la première puissance au monde mais aussi celle qui est la plus vulnérable. L'énergie est un sujet qui concerne tous les citoyens européens. Ce n'est pas un sujet de technocrates. Le réchauffement climatique concerne tout le monde, le prix de l'énergie aussi, et sur ce

point, la compétition avec les Etats-Unis est forte. Sans compter qu'il y a aussi les problèmes de sécurité en matière d'approvisionnement.

Dans ce contexte, la mise en place d'une communauté énergétique euro-méditerranéenne est une bonne idée, même si le contenu institutionnel et juridique ne sera évidemment pas le même que dans le cas de la communauté européenne de l'énergie.

### **Les deux projets de communauté doivent-ils être menés de front ?**

Oui, mais l'une doit précéder l'autre forcément. Encore une fois, le contenu ne sera pas le même. Cela prendra du temps. C'est d'ailleurs le message qu'a fait passer le Président Hollande. Le jour même où il recommandait la création d'une communauté européenne de l'énergie, il a ajouté : «mais on n'en est pas là»... Néanmoins, fin avril, le président François Hollande et le Premier ministre polonais Donald Tusk ont présenté une initiative commune pour la création d'une «communauté européenne de l'énergie» qui sera discutée à Bruxelles lors d'un sommet européen consacré à cette question en juin. A cette occasion, il a été précisé que dans cette initiative, «il y a aussi, bien sûr, les pays méditerranéens et les partenaires du Sud de l'Union européenne. »

Des points concrets sont d'ores et déjà abordés, comme les interconnexions, des corridors qui vont vers le Sud, et la mise en œuvre de l'article 9 de la directive sur les énergies renouvelables, pour que des électrons verts du Sud passent vers le Nord. Il y a également les aspects liés au développement d'une filière énergétique dans le cadre de la transition énergétique et la question de l'efficacité énergétique sur laquelle GDF SUEZ est par ailleurs déjà active. Par exemple, pour l'usine Renault de Tanger, dans le domaine industriel, notre groupe a développé beaucoup d'applications d'efficacité énergétique que l'on peut décliner non seulement à l'échelle européenne mais aussi à l'échelle méditerranéenne.

### **L'entreprise doit-elle être au cœur d'un nouveau partenariat ? Et si oui, sous quelle forme ?**

Les liens capitalistiques ne peuvent se préjuger dès le départ. Ils se constituent au cours de nos opérations. Par exemple, pour le projet de Tafaya, nous détenons 50% du capital à parts égales avec le groupe Nareva. Pour celui de Safi, c'est la même chose. Nous avons investi avec la Caisse des Dépôts du Maroc et avec une banque marocaine cotée en bourse. Chaque situation est différente et se décide au cas par cas.

### **Comment peut-on aller plus loin ?**

Il faudrait, à mon sens, développer des *private equity* qui investiraient directement dans le capital d'entreprises du Sud de la Méditerranée, notamment du Maroc et d'Algérie afin de les aider à développer leurs activités au Nord.

Par ailleurs, il n'y a pas que la dimension économique et industrielle. La dimension sociale et notamment la création d'emplois, est également essentielle. L'emploi, l'insertion, voire la lutte contre l'exclusion sont des

thèmes qui concernent de la même manière les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée et qui doivent être centraux dans toutes nos actions.

**Combien d'emplois votre groupe compte-t-il dans les pays du Sud ?**

En Algérie autour d'une centaine. Le plus gros contingent se trouve au Maroc, avec 4000 salariés. En Égypte, Degrémont et notre branche gaz comptent environ 400 employés.

**Quelles sont, selon vous, les actions structurantes nécessaires à mener en priorité pour fonder une communauté méditerranéenne de l'énergie ?**

Au niveau des entreprises, il s'agit de soutenir une démarche *bottom-up* par l'intermédiaire de projets précis. Nous en avons déjà beaucoup à notre actif, dans les domaines de l'environnement, de l'énergie, et nous sommes prêts à en faire plus, au Maroc, et en Algérie, où notre partenariat avec les Eaux d'Alger a d'ailleurs été renouvelé pour cinq ans.

De nombreuses coopérations existent entre entreprises. Mais il faudra bien, si l'on veut faire un pas supplémentaire et donner corps à cette future Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie, que ce mouvement s'accompagne d'une vraie volonté politique. Dans le contexte géopolitique actuel, si l'on ambitionne de réunir les 44 pays de cet ensemble, l'échec est probable. Mieux vaudrait commencer avec un groupe restreint de pays : au Nord, la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et la Turquie, et au Sud, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte.

L'Europe n'est pas auto-suffisante sur le plan énergétique alors que le Sud de la Méditerranée est excédentaire en gaz, en pétrole pour certains pays, en vent pour la côte atlantique du Maroc (l'éolienne plantée à Tarfaya produit deux fois plus d'électricité que la même installation implantée sur les côtes françaises) et en soleil. Il y a donc là une base pour faire d'abord du développement local.

Je ne crois pas à un développement qui consisterait simplement à prendre cette énergie et à la transférer en Europe. Si l'on veut que ces relations s'établissent sur des bases durables, il faut que ce partenariat serve au développement des pays producteurs d'énergie du Sud de la Méditerranée avant tout.

**Avez-vous beaucoup de relations avec la Turquie ?**

Oui, nous sommes présents en Turquie dans les domaines de l'eau, de la distribution de gaz, de l'ingénierie, dans la production d'électricité, et nous venons de remporter ce grand projet nucléaire avec les Japonais qui, après Fukushima, nous ont demandé de remplacer Tepco dans le consortium en tant qu'exploitant. C'est le premier projet nucléaire depuis deux ans et, pour la France, depuis sept ans. La Turquie est un pays qui compte beaucoup pour nous.

## “ MEDGRID

*Entretien avec André Merlin, Président du consortium MEDGRID*

### **Quel bilan tirez-vous de la coopération énergétique entre pays européens et PSEM ?**

La conférence de Bruxelles, organisée en relation avec le Parlement européen, le 11 avril dernier, a été l'occasion de rappeler les liens très forts qui existent déjà entre l'Europe et les pays du Sud de la Méditerranée. Il suffit pour s'en convaincre de rappeler que 20% du gaz et 15% du pétrole consommés en Europe aujourd'hui proviennent d'Afrique du Nord et que 75% des exportations de pétrole et 84% de celles de gaz sont destinées à l'Europe. Les choses sont néanmoins moins bien avancées pour ce qui concerne l'électricité. Dans ce domaine une seule interconnexion existe entre l'Europe et l'Afrique du Nord à travers le détroit de Gibraltar. L'Espagne exporte 5 milliards de kilowatt heures par an vers le Maroc, ce qui correspond au quart de la consommation marocaine mais ne représente que 5% seulement de la consommation électrique des pays du Sud de la Méditerranée. C'est la raison pour laquelle il nous faut renforcer les liens entre l'Europe et le Sud de la Méditerranée, en développant notamment des autoroutes électriques sous-marines. Cela n'exclut pas de renforcer les liens dans les domaines pétroliers et gaziers. Surtout si l'on trouve des gisements au large de Chypre, du Liban et d'Israël. Mais pour ce qui est de l'électricité, je le répète, nous n'en sommes qu'au début.

### **Est-il nécessaire, selon vous, de fonder des relations de partenariat plus approfondies entre les pays méditerranéens dans le secteur de l'énergie ?**

Les pays du Sud, dans le cadre des projets énergétiques, notamment dans les énergies renouvelables, attendent des retombées positives et des bénéfiques pour leurs industries. Ils veulent qu'une partie de la valeur ajoutée profite au Sud. Ce qui est, on le conçoit, bien légitime. C'est dans ce cadre que doivent s'inscrire les partenariats industriels entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. Par exemple, lorsqu'une centrale électrique est construite, l'ingénierie d'ensemble peut être réalisée par des pays européens tandis que les composants de cette centrale peuvent être fabriqués au Sud, au bénéfice ainsi de leur économie.

Deuxième aspect, une partie des énergies renouvelables produites dans les pays du Sud de la Méditerranée peut être vendue aux européens qui le souhaitent afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs dans le mix énergétique au niveau des énergies renouvelables. L'article 9 de la directive européenne sur les énergies renouvelables autorise l'importation d'énergie renouvelable produite en dehors de l'Union européenne et permet donc de concevoir des contrats commerciaux entre pays du Nord et du Sud de la Méditerranée. Donc il y a deux aspects à mon sens que l'on peut approfondir, tant sur le plan industriel que commercial.

### **Y-a-t-il d'ores et déjà des avancées majeures dans certains pays ?**

La Turquie est en train d'interconnecter son réseau électrique avec l'Europe. Elle le fait en « synchrone », son objectif étant de développer un « hub

de l'énergie » entre l'Europe et les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée. C'est à présent une affaire de quelques mois. L'interconnexion vers le Sud est difficile notamment avec la Syrie, mais l'interconnexion avec l'Europe est un événement majeur. La Turquie va ainsi échanger de l'électricité avec le reste de l'Europe et bénéficier de tous les avantages de l'interconnexion à savoir la baisse du coût de production de l'électricité et la solidarité énergétique. A tout moment, elle pourra faire appel aux moyens de production les moins chers disponibles et satisfaire la demande au moindre coût. Sans compter que du point de vue environnemental, les moyens de production les moins chers sont aussi ceux qui polluent le moins : par exemple, l'hydroélectricité, les énergies renouvelables ou encore les nouvelles centrales à charbon qui polluent moins que les anciennes. Et c'est aussi vrai entre l'Europe et le Maghreb. La preuve, l'Espagne vend déjà de l'électricité au Maroc.

**L'entreprise doit-elle être au cœur d'un « Nouveau partenariat énergétique » euro méditerranéen ?**

Lorsqu'il s'est adressé aux Ambassadeurs, lors de la dernière conférence annuelle, le président de la République française, François Hollande, a rappelé que l'Union pour la Méditerranée était d'abord et avant tout une union basée sur des projets industriels, et a fortiori sur les entreprises qui les conduisent. C'est d'ailleurs l'intérêt de notre initiative. Medgrid est un consortium qui rassemble des groupes industriels, à la fois publics et privés, et dont l'objectif est de promouvoir l'idée méditerranéenne dans le domaine de l'électricité. Alors certes, pour ce qui est de l'interconnexion électrique, les projets sont lourds et ne peuvent être menés à bien que par des gestionnaires de réseaux ou des investisseurs privés qui ont un intérêt à financer ce type d'investissements. Il s'agit de projets de plusieurs centaines de millions d'euros, rentables sur le long terme, à un horizon de 15 à 20 ans. Seuls des groupes de la taille de RTE par exemple, qui réalise un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros et investit plus de 1 milliard d'euros chaque année, peuvent faire face à de tels investissements. Cela n'exclut cependant pas, une fois que le projet aura pris corps, que des PME soient également parties prenantes dans sa réalisation.

**Pouvez-vous donner un exemple de partenariat intéressant à suivre ?**

La reconstruction du système électrique en Libye est un exemple qui mérite d'être souligné. Une coopération s'est instaurée entre les groupes industriels du Nord et du Sud. Les Libyens créent des Joint Venture (JV) entre leur propre société et des groupes industriels privés européens. Ces JV sont attributaires des différents marchés. Ce genre d'organisation pourrait être dupliqué dans d'autres pays du Maghreb, même si les configurations ne sont pas tout à fait les mêmes. Au Maroc, par exemple, où les groupes industriels privés sont plus développés qu'en Libye, on pourrait imaginer des accords avec certains d'entre eux.

### **Partagez-vous l'idée d'IPEMED de bâtir une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ?**

Oui, on peut, comme la France l'envisage pour l'Union européenne, aller vers une Communauté Européenne de l'Énergie et, à terme, avoir l'objectif d'une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie. Le concept est intéressant, même s'il n'en est qu'à ses tout débuts. Aussi bien pour l'Europe que pour les autres pays.

### **Quelles étapes faut-il suivre pour aboutir à cette CEME ?**

Première étape, il faut créer un réseau énergétique transméditerranéen. En Europe, il existe déjà un système d'interconnexion dans le gaz et l'électricité, mais il faut encore le développer. Sur la Rive Sud de la Méditerranée tout est à faire... La solution consiste à mettre en place un réseau de transport d'électricité et de gaz qui crée des liens énergétiques, permet de réaliser des échanges commerciaux et de solidarité entre ces différents pays. De sorte que si l'un d'eux ne peut pas satisfaire la demande, il puisse faire appel à l'un de ceux avec qui il est interconnecté pour compenser cette défaillance... A mon sens, tant que ce réseau n'est pas développé, on ne peut envisager de Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie. Et une fois qu'il le sera, il faudra faire évoluer les organisations, le mode de régulation du secteur électrique pour rendre possibles les échanges entre le Nord et le Sud.

### **Qu'entendez-vous par là plus précisément ?**

Principalement, il s'agira de faire évoluer la législation dans les pays du Sud pour permettre les échanges entre les acteurs du Nord et du Sud dans le secteur électrique. En Tunisie, par exemple, il existe un monopole pour tout ce qui concerne les échanges électriques avec ses voisins. Dans l'optique d'un échange électrique, il faut supprimer ce monopole, ce qui suppose l'adoption d'une nouvelle loi. Cette question est déjà traitée par le Maroc qui a fait évoluer sa législation.

### **Dans ces conditions, à quelle échéance peut-on envisager un marché de l'électricité intégré entre l'Europe et les pays du Sud ?**

A un horizon plus lointain. La construction des infrastructures ne pourra être réalisée que dans les dix ans qui viennent, d'ici à 2025. Certes, l'évolution des organisations et l'adaptation des modes de régulation peuvent être menées en parallèle, mais elles sont liées à un processus législatif et il faut une volonté politique. La preuve, ce processus est largement amorcé au Maroc et en Algérie. Il l'est moins en Tunisie, en Libye et en Syrie.

### **Sur quelles actions structurantes prioritaires pourrait se fonder une CEME ? En matière de normes notamment.**

La coopération entre les électriciens se fait au niveau mondial dans le cadre du Conseil International des Grands Réseaux Électriques (CIGRE). Ce processus se fait de manière globale. Par exemple, lorsque le groupe Alstom vend du matériel, il le fait partout dans le monde, en Amérique du Nord, en

Chine, en Inde, avec des standards mondiaux. C'est donc une question de concertation entre les différentes parties prenantes pour aboutir à un consensus sur les normes à adopter. Ce sont des enjeux industriels à l'échelle de la planète. Ce processus dépasse la région méditerranéenne.

**Dans quelles instances faut-il agir pour mener à bien cette CEME ?**

Il est nécessaire d'agir au niveau européen pour que la Commission européenne, le Parlement européen ou encore l'Assemblée parlementaire de l'UpM soient conscients des enjeux politiques qu'un tel projet représente, au-delà de l'économie. Il convient en outre de faire en sorte que, dans les pays du Sud, le politique s'empare de ces questions. Il est également important que l'Union pour la Méditerranée (UpM) joue pleinement son rôle, au même titre que Medgrid qui, vous le savez sans doute, a été créé dans le cadre du Plan Solaire Méditerranée (PSM). La prise de conscience n'est cependant pas suffisante. Il faut aussi que l'accent soit mis sur la coopération entre le Nord et le Sud pour que cela se traduise de manière concrète. Il faut enfin agir au niveau d'autres associations comme Medreg qui regroupe les régulateurs pour l'électricité et le gaz autour de la Méditerranée. Pour l'heure, il n'y a pas d'autorité de régulation dans chaque pays. Le Maroc a cependant lancé un processus législatif qui va permettre de créer sa propre autorité de régulation.

**Quelles conditions estimez-vous nécessaires au Nord comme au Sud pour que les entreprises s'impliquent dans la CEME ?**

Le secteur de l'électricité en est à ses tout débuts. La CEME est une vision. Des étapes sont nécessaires, je l'ai souligné précédemment. On ne peut envisager la mise en œuvre d'une telle communauté avant d'avoir été à même de franchir ces étapes aussi bien au niveau législatif que de celui des infrastructures.

**Dans quelle mesure pourriez-vous vous impliquer dans cette démarche ?  
Quelles sont vos propositions pour la suite ?**

La feuille de route de Medgrid court jusqu'à la mi-2014. Après on verra si on prolonge notre action ou si elle se fera ailleurs. Aujourd'hui nous sommes plus dans la perspective de vivre une étape qui aura une suite. Nous élaborons un schéma directeur d'un réseau électrique en Méditerranée. Celui-ci devrait être disponible mi-2014 et vraisemblablement dévoilé lors d'une nouvelle conférence au milieu de l'année prochaine au moment de présenter nos résultats. Des études sont en cours et nous serons à même, je pense, de les montrer à cet horizon. Notre domaine de compétence est toutefois limité aux interconnexions alors que l'idée d'une CEME intègre bien d'autres aspects, en particulier de politique industrielle. Le sujet est vaste. Cela n'empêche pas pour autant de faire des propositions. A mon sens, il pourrait être intéressant de décliner l'initiative que nous menons dans le domaine de l'électricité, dans celui du gaz. Et de créer en quelque sorte un Medgrid du gaz.

## “ ONEE

*Entretien réalisé  
avec Taoufik Laabi,  
directeur de la stratégie  
et de la planification  
de l' ONEE*

### **Quel bilan tirez-vous de la coopération entre les rives nord et sud de la Méditerranée ?**

Il y a eu des réalisations positives dans le passé. Des coopérations ont été mises en œuvre. Le Maroc est d'ailleurs le seul pays du Maghreb à disposer d'une interconnexion en matière d'électricité avec l'Europe. Notre pays a également bénéficié d'aides financières européennes et de bailleurs de fonds pour développer des projets dans les énergies renouvelables. Enfin, des projets régionaux ont été menés en vue d'étudier la possibilité d'une intégration du marché maghrébin de l'électricité, entre le Maroc, la Tunisie et l'Algérie. Entre 2007 et 2009, nous avons établi une réflexion sur les aspects techniques, les échanges d'électricité et l'harmonisation des normes. Cela a donné lieu à une feuille de route dans le cadre d'une réunion ministérielle, puis à la mise en œuvre d'un plan d'action. Depuis, plusieurs ateliers ont eu lieu sur la régulation d'électricité, le dernier étant celui de Medreg à Tunis. Par ailleurs, d'autres actions ont été décidées, telles que l'ouverture progressive des marchés d'électricité et la libéralisation renforcée des interconnexions.

Mais si je suis plutôt satisfait des réformes passées, je reste plus circonspect sur l'avenir. Les institutions manquent souvent de réactivité et sont souvent à la traîne par rapport aux besoins croissants en matière d'énergie...

### **Quelles ont été les principales réformes menées par le Maroc dans ce secteur?**

Le Maroc a promulgué dès la fin 2009 une loi sur l'ouverture du marché de l'électricité d'origine renouvelable. Dans ce contexte, les investisseurs, étrangers ou marocains, peuvent vendre directement leur électricité sans passer par l'ONEE et ont la possibilité d'exporter de l'électricité en Europe. Certaines centrales opèrent déjà dans ce cadre. Par ailleurs, nous travaillons à la mise en œuvre pour l'an prochain d'une agence de régulation de l'électricité et du gaz.

Mais comme je l'ai dit plus haut, le cas du Maroc est particulier. C'est le seul pays du Maghreb à être interconnecté à l'Europe. Il existe des échanges d'électricité avec le vieux continent depuis 1997. Notre intégration était naturelle. Nous avons déjà travaillé avec l'Europe sur les règles et les normes à mettre en place. Les réformes étaient donc plus simples à concrétiser.

### **Vous dites que les projets sur le terrain avancent plus vite que les mesures prises par les institutions. Qu'attendez-vous de l'Europe ?**

Sans doute que les institutions européennes soient plus présentes pour créer une dynamique de dialogue. Il faut que l'Europe adopte une vision commune et intégrée pour que des partenariats stratégiques entre entreprises puissent se nouer.

Il faut une sorte de consensus entre les pays du Nord et du Sud qui ont envie de collaborer entre eux. Les attentes sont les mêmes, mais les atouts sont différents. Il faut donc vraiment tirer partie des complémentarités entre

le Nord et le Sud pour que l'ensemble de la région en profite. Ce qui ne peut se faire que dans le cadre des institutions européennes.

**Y a-t-il de nombreux partenariats noués entre les entreprises du Nord et du Sud au Maroc ?**

Il existe des partenariats stratégiques notamment avec la France, l'Allemagne, l'Espagne, mais le bilan est encore extrêmement mince. Des réflexions sont en cours pour que ces partenariats soient plus efficaces dans l'échange d'électricité, l'efficacité énergétique, les normes, la formation, par exemple. Les résultats tardent néanmoins encore à se concrétiser.

Il n'empêche que de nombreux investisseurs européens viennent nous voir car ils ne peuvent plus mener à bien leurs projets de développement en Europe, souvent faute de ressources et de foncier suffisant. Dans le Sud du Maroc, nous avons du terrain disponible, ce qui n'est pas partout le cas. En outre, la rentabilité est meilleure au Maroc. La ressource éolienne est en moyenne de 3 000 à 3 500 heures par an maximum, contre 2 400 en Europe. Malgré tout, ces investisseurs cherchent souvent à obtenir des tarifs qu'ils auraient eus s'ils avaient installé leur projet en Europe...

**Quels sont les principaux freins à une plus grande coopération ?**

Il faudrait que l'Europe ait une vision claire sur ce sujet. Qu'elle travaille sur une nouvelle directive pour promouvoir les énergies renouvelables au Sud. L'article 9 de la directive européenne sur le sujet permet aux pays du Sud de vendre leur électricité à base d'énergie renouvelable aux pays du Nord pour leur permettre d'atteindre l'objectif des « 3 fois 20% ». Mais avec la crise économique, la demande d'énergie a baissé dans les pays européens. Les choses ont changé et cela a des répercussions sur les économies du Sud.

Il faut également une vision à long terme - qui aille au-delà de 2020 - qui soit engageante pour les pays des deux rives de la Méditerranée, car on parle dans notre domaine, d'investissements lourds. Sans garantie, et sans un cadre réglementaire solide, les entrepreneurs ne peuvent être incités à investir. Il faut des signaux rassurants de part et d'autre des deux rives. Et un engagement politique fort qui permette aux entreprises de travailler ensemble. C'est la position des pays du Sud.

**Quels sont les objectifs du Maroc en matière d'énergie renouvelable ?**

Pour nous, l'avenir n'est plus dans les énergies fossiles mais clairement dans le potentiel qu'offrent les énergies renouvelables. L'objectif pour 2020 est de consacrer 42% de notre mix énergétique aux énergies renouvelables. Et il sera encore plus ambitieux pour 2025.

**Votre pays a-t-il développé un début de coopération avec ses voisins du Sud ?**

Entre le Maroc et l'Algérie, il existe des échanges d'opportunité électrique pour tenir compte des différences de jours fériés, de situations de pénurie, au cours desquelles le Maroc peut voler au secours de l'Algérie et réciproquement. Même chose entre l'Algérie et la Tunisie. Mais il faudrait renforcer ces échanges d'électricité et de gaz naturel. Que ces énergies soient

échangées de manière plus fluide sans que cela pénalise les exportations algériennes de gaz vers l'Europe.

En fait, il faudrait bâtir un marché de l'électricité et du gaz naturel dans la région. C'est certain. L'idée avait d'ailleurs été débattue lors de la réalisation de l'étude sur le projet de marché régional de l'électricité. Celui-ci ne pourra cependant pas voir le jour tant qu'un marché du gaz ne sera pas créé. C'est un préalable. C'est d'ailleurs ce qu'a fait l'Europe.

#### **A quelle échéance ce marché pourrait-il voir le jour selon vous ?**

Il est difficile de fixer une échéance pour la création de ce marché. Sa concrétisation dépendra essentiellement du rythme des réformes à engager dans les différents pays de la région.

#### **Le printemps arabe a-t-il freiné votre coopération avec les autres pays de la région ?**

Non pas vraiment. Rien n'a changé par exemple au sein du COMELEC, le comité maghrébin d'électricité, qui continue de fonctionner, de se réunir. Plusieurs commissions ont travaillé sur plusieurs volets, pour échanger des informations, de l'expertise et organiser des ateliers. Il y a un dialogue permanent. Ce qui frappe, en revanche, c'est le changement fréquent de personnes à la tête des entreprises, notamment en Tunisie et en Libye. Cette instabilité ralentit la prise de décision.

#### **Partagez-vous l'idée d'IPEMED de créer une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ?**

Tout dépend du rôle que va jouer cette communauté. C'est une question que l'on doit clarifier. Je la partage si celle-ci a un rôle pragmatique qui permet de donner un coup de pouce sur les choses à faire pour le bien être régional : la création de richesses, la concrétisation de ses objectifs, le développement des énergies renouvelables mais aussi l'intégration industrielle afin que le Sud bénéficie du savoir-faire du Nord en matière de R&D. Il faut un partage du savoir-faire industriel pour fabriquer les composants solaires, éoliens, pour que cela aille dans le sens de la création. Il faut l'appui de tous pour que les choses aillent dans le bon sens, notamment celui des bailleurs de fonds.

#### **Dans quelles instances faut-il alors agir ?**

Elles sont multiples. Au niveau politique auprès des gouvernements, des ministères en charge de l'énergie, des régulateurs, au niveau des entreprises, des instances régionales... A mon sens, il faut frapper à toutes les portes.

#### **Comment votre société pourrait-elle s'impliquer davantage dans un projet comme la CEME ?**

L'ONEE participe déjà activement à plusieurs organisations méditerranéennes dans le domaine de l'énergie. Il est membre de l'OME, Président du groupe Ouest de Med-TSO, etc. Il peut ainsi jouer un rôle au sein de ces organisations pour mobiliser d'autres entreprises.

## “ REPSOL

*Entretien réalisé avec Carlos Wilhelm Lopez Jall, directeur des organismes internationaux et des affaires européennes et Maria Deryugina, analyste des relations internationales et des affaires européennes chez REPSOL*

### **Quel premier bilan tirez-vous de la coopération entre les pays européens et ceux du Sud de la Méditerranée ?**

On constate une forte dépendance énergétique des côtés des deux rives de la Méditerranée. Et celle-ci va sans doute s'accroître. Les pays du Sud de la Méditerranée vont connaître un fort développement économique et démographique, au cours des dix prochaines années. De son côté, l'Europe, il faut le rappeler, est importateur net d'énergie. Elle achète environ 17% de son gaz et 14% de son pétrole en Afrique du Nord. Et, au cours des prochaines années, elle va continuer à importer des hydrocarbures.

A lui seul, ce contexte justifierait que l'on ait une meilleure coopération entre les pays du Nord et ceux du Sud de la Méditerranée. Même si les situations sont hétérogènes. Pour coordonner les actions il faudrait mettre en œuvre une action commune au niveau de la région.

### **Que pensez-vous des divers projets qui ont été lancés pour relier les deux rives, comme Desertec par exemple ?**

Aux dernières nouvelles, il semble que ce projet soit plus au moins à l'arrêt ou du moins qu'il n'y ait pas beaucoup d'avancées. Un autre projet nous paraît plus intéressant : Medreg. Cette association réfléchit sur le fait de savoir comment coordonner la régulation de nos marchés énergétiques. C'est un bon point : il est important de faire confiance à ces groupements d'experts en régulation dans lesquels ceux-ci peuvent partager leur expérience et leurs recommandations sur les avancées de l'intégration énergétique de la région.

### **Quel est le positionnement géographique de Repsol ?**

Repsol est une entreprise énergétique verticalement intégrée avec environ 25.000 employés, qui est présente dans plus de 30 pays avec un poids substantiel à Trinidad et Tobago, au Brésil, au Venezuela, au Pérou, en Bolivie, dans le Golfe du Mexique et aux Etats-Unis. Par ailleurs, Repsol tente également de diversifier ses opérations dans d'autres pays. Depuis la confiscation d'YPF en Argentine la société a opté pour un repositionnement de son portefeuille en vue de limiter les risques avec également un poids plus important dans l'upstream. Du coup 48% de l'EBITDA vient de l'upstream (l'amont) et 21% du downstream (aval).

### **La société s'est a priori davantage investie en Amérique du Sud qu'en Afrique du Nord. Cette dernière région est-elle moins stratégique pour vous ?**

Il est vrai que Repsol a une présence plus affirmée en Amérique du Sud. Mais cela ne veut pas dire que nous minimisons l'Afrique du Nord. Au contraire, cette région a, à nos yeux, un fort potentiel et surtout elle a le mérite d'être à côté de notre marché de consommation, l'Europe. Pour vous donner une idée, en 2012, Repsol a produit environ 19 millions de barils équivalent pétrole au total en Afrique du Nord, essentiellement en Algérie et en Libye, soit 16% environ de sa production totale.

### **Partagez-vous l'idée d'IPEMED de vouloir créer une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ?**

Il y a déjà beaucoup d'acteurs en Europe, beaucoup d'institutions politiques et de think tanks. Je serais partisan de m'en tenir aux associations qui existent déjà sur ce thème et de les inciter à s'intéresser davantage à ces problématiques pour qu'elles puissent apporter leurs solutions ou leurs opinions.

A mon sens, il ne faut pas segmenter trop les relations qui le sont déjà pour éviter d'avoir un grand nombre d'associations avec les mêmes objectifs. L'idée d'IPEMED est une idée très politique. Or, il existe des acteurs dans le domaine politique. Le premier étant la Communauté européenne. Au sein de cette dernière, il y a la division des affaires extérieures, avec un personnel diplomatique qui travaille avec ces pays. C'est déjà une bonne base pour construire cette communauté de l'énergie. Mais il y aurait plus de sens à bâtir une association à la fois politique et entrepreneuriale.

### **Oui, mais la Communauté de l'énergie n'existe pas vraiment ?**

C'est un problème inhérent à l'Europe. Bruxelles doit régler la question de son cadre énergétique. Parfois les objectifs climatiques et énergétiques se chevauchent. Et pour les partenaires énergétiques de l'Europe, il est souvent difficile de comprendre les priorités énergétiques futures de l'UE. C'est un point sur lequel les entreprises discutent beaucoup au sein des institutions européennes, chacun donnant son opinion.

### **Quelles sont les étapes à suivre dans l'immédiat côté européen ?**

Il faudrait revoir les objectifs car les choses ont énormément bougé sur un plan politique depuis les accords de Barcelone. Il faudrait que l'Union européenne ait une vision commune claire de sa politique énergétique. Qu'elle exprime ses objectifs en matière d'exportations-importations en provenance du Nord de l'Afrique, sur la façon dont elle va traiter avec les partenaires de ces pays- là, et ce, à un horizon lointain de 2030-2050. Bref, il reste de nombreuses interrogations. Que veut l'Union européenne dans la région ? Quel sera le rôle de la Turquie dans la région ? Comment le Liban et Chypre vont-ils développer leur gaz ? Il faudrait inclure dans le plan 2030-2050 les objectifs de l'Afrique du Nord également. Les besoins énergétiques internes dans ces pays sont du ressort des Etats. Nous devrions construire une roadmap, une feuille de route, ensemble.

En résumé, il faut être pragmatique. Les étapes à suivre sont les suivantes : voir quels sont les accords internationaux qui existent déjà et définir ce que nous voudrions comme accord au niveau régional, réunir les associations déjà existantes dans l'énergie, comme Medreg, les coordonner et faire en sorte qu'elles soient davantage tournées vers l'Afrique du Nord, en développant les accords bilatéraux dont nous avons parlé. Mais créer une nouvelle communauté sans tenir compte des accords et des associations euro-méditerranéennes déjà existantes n'est pas à mon sens une bonne idée.

### **L'entreprise doit-elle être au cœur de la coopération euro-méditerranéenne ?**

Bien sûr dans cette communauté de l'énergie, beaucoup d'acteurs entrent en jeu, à commencer par les gouvernements, comme on vient de l'évoquer. Le cadre d'investissement de chaque pays vient des gouvernements de chaque pays.

Mais au-delà de ce cadre, il est important que le monde entrepreneurial joue son rôle, à travers notamment des associations d'entreprises. Il est important d'écouter leur voix, leurs recommandations pour établir un cadre futur. Ne serait-ce que pour que, sur un plan technique, elles contrôlent davantage la situation. Par exemple, Repsol a un centre technologique et un centre de formation pour ses employés et ceux d'autres entreprises partenaires, qui bénéficient du know how de l'entreprise. Nous échangeons de cette manière notre savoir-faire. C'est une piste à développer je crois.

### **Comment aller plus loin encore du côté des entreprises ?**

Les entreprises ont besoin, selon nous, d'un appui sectoriel plus important. En Europe, il existe plusieurs associations telles que l'Association of Oil and Gas producers (OGP), Eurovia etc, qui font office de porte-parole de notre industrie. Il faut, selon nous, prendre appui sur ces associations déjà existantes et faire en sorte qu'elles développent un point de vue plus régional. Il existe déjà beaucoup d'associations. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'en inventer d'autres. Mais l'intérêt que portent ces associations à l'Afrique du Nord n'est sans doute pas aussi développé qu'il devrait l'être.

### **Comment faut-il s'y prendre, selon vous, pour inciter l'investissement des entreprises dans la région ?**

Il faudrait dans un premier temps connaître les différentes opportunités qui existent au niveau des Etats et des entreprises, et surtout disposer d'un cadre légal pour que les investissements puissent se faire dans un environnement stable. Ce type d'accord est très important pour les entreprises. Un exemple : l'Union européenne est en train de négocier – dans le cadre des premiers accords multilatéraux - un accord bilatéral d'investissements avec le Maroc. Cet accord va fournir un cadre d'investissements protégé et faciliter les investissements dans ce pays. On pourrait extrapoler ce type d'accords à d'autres pays ou à des régions comme l'Afrique du Nord et la région méditerranéenne. C'est une piste. Mais ces pays sont très hétérogènes. S'il y avait un accord avec l'ensemble de la région avec des standards similaires, cela aiderait beaucoup.

Autre exemple : l'Union européenne vient de signer un mémorandum sur l'énergie avec l'Algérie. C'est important. Il s'agit d'un document relativement général, qui n'est pas un traité sur le commerce, mais qui donne une certaine sécurité. A mon sens, il faudrait aller au-delà du mémorandum d'entente pour aller vers des accords d'investissements bilatéraux ou multilatéraux entre pays qui facilitent les investissements dans ces pays.

### **Quels sont les partenariats que vous avez développés avec les entreprises d'Afrique du Nord?**

Repsol a des contacts avec les entreprises nationales de chacun de ces pays pour développer ses licences d'exploration et les blocs qui sont déjà en développement. Notre présence la plus forte se trouve en Algérie où nous avons développé le projet de Reggane, l'un des dix projets les plus stratégiques de la société : entre 2008 et 2012 nous avons investi 450 000 millions d'euros dans le développement de Reggane et récemment nous avons également fait une découverte de gaz naturel très proche de la frontière libyenne, au Sud-Est du pays, dans le bassin Illizi. L'activité actuelle de Repsol en Algérie est concentrée sur l'exploitation de 2 projets de production (Issaouane et Tin-Fouyé Tabenkort), sur un grand projet de développement de gaz, dont Reggane, et un autre projet d'exploration SE Illizi.

En Libye, nous avons six blocs d'exploration et deux en exploitation. Mais vous connaissez la situation. L'incertitude politique est grande et les problèmes en matière de sécurité pour nos employés ne doivent pas être sous-estimés. Nous avons arrêté la production en 2011 lors du conflit, et l'avons reprise fin octobre 2011. Aujourd'hui, la production moyenne en Libye est de 300 000 barils par jour. Au Maroc, nous avons trois blocs d'exploration et sommes présents à travers Gas Natural Fenosa. Enfin, en Tunisie nous avons trois blocs d'exploration offshore également, sur une superficie de 7 560 km<sup>2</sup>. Notre présence est cependant plus récente en Tunisie puisque nous avons démarré cette activité en 2011.

### **Hormis la Libye, avez-vous dû renoncer à certaines activités en raison de la situation politique actuelle ?**

Non. Nous n'avons pas arrêté d'investir car nous souhaitons continuer à travailler dans les pays dans lesquels nous sommes déjà. Mais, il est vrai que, de manière générale, et pas seulement pour Repsol, le coût de la sécurité est très important. Et cela compte dans notre décision de développer davantage les investissements à l'avenir. Le potentiel, on l'a dit, est immense dans cette région de la Méditerranée. Les découvertes récentes à Chypre, au Liban, en Israël offrent de nouvelles perspectives mais celles-ci risquent d'être gâchées en l'absence d'un cadre global économique et politique plus sûr. Dans cet environnement instable, les projets de développement vont prendre du retard. La seule solution serait d'encadrer les investissements.

### **Quel pays vous semble le plus stable ?**

C'est difficile à dire. Nous sommes présents en Algérie depuis 1973. Mais il va y avoir des élections dans ce pays, et nous ne savons pas quoi en attendre. Comment cela va-t-il se passer ? Nous suivons cela de très près. Nous pensions qu'après le printemps arabe, ces pays allaient récupérer économiquement mais la situation en Égypte nous montre le contraire. Et puis l'attaque terroriste sur le site gazier d'In Amenas nous a beaucoup inquiétés.

La Turquie est un pays qui va jouer un rôle important dans le futur : elle veut se convertir en hub énergétique du fait de sa situation géographique.

Pour l'heure, ce pays est néanmoins plus stratégique pour le transit de gaz et de pétrole que pour la production elle-même, puisque la Turquie importe 90% de son gaz.

**Bien sûr, la situation politique et économique est bouleversée en Afrique du Nord. Mais l'Espagne, elle aussi, connaît une crise économique - et dans une moindre mesure politique - exceptionnelle. Dans ce contexte, ce thème d'une communauté de l'énergie est-il selon vous important pour les entreprises espagnoles ?**

Il est certain que notre priorité aujourd'hui reste l'Europe. Nous devons nous conformer à la directive européenne qui ordonne le changement de notre mix énergétique, ce qui peut, à l'avenir, avoir des répercussions sur la production des pays dans lesquels nous achetons. Si l'on nous impose d'autres niveaux de qualité, par exemple, si l'achat du pétrole lourd est pénalisé, on ne pourra pas le traiter avec les raffineries actuelles et nous allons devoir acheter ce pétrole ailleurs. C'est en cela que ce type de législation peut changer le mix énergétique, et affecter, de manière indirecte, les exportations qui viennent du Nord de l'Afrique. Ou, à l'inverse, leur profiter.

Il y a beaucoup d'incertitudes dans le futur énergétique en Afrique du Nord compte tenu des différents développements législatifs au niveau européen. Et bien sûr il y a la crise, son impact sur la consommation. Chaque pays recherche la source d'énergie la plus efficiente et la plus verte. Dans un premier temps, les hydrocarbures vont rester la première source d'énergie. Les énergies vertes ne seront incluses dans cet équilibre, de façon plus importante qu'aujourd'hui, qu'à plus long terme. Et encore, on parle d'un pourcentage minoritaire avec les « trois fois 20% », dont celui impliquant que 20% de la production d'énergie soit issue des renouvelables d'ici 2020.

Est-ce possible ? A mon sens, cet objectif est un peu élevé. Je crois davantage en la possibilité de réaliser une réduction des émissions à 20%. Les pays du Nord de l'Afrique sont également encore loin de cet objectif. Ils n'ont pas vraiment de politique de développement durable ni environnementale. Nous sommes au Nord et au Sud à des phases de développement très différentes. Il faudrait que nous ayons des objectifs consensuels à long terme.

**Comment votre société pourrait-elle s'impliquer davantage dans le processus ?**

Nous sommes impliqués dans des associations sectorielles et si une association au Nord de l'Afrique ou euro-méditerranéenne venait à se créer nous pourrions y participer. Nous avons un rôle actif dans les pays dans lesquels nous sommes présents.

## “ SIEMENS

*Entretien avec  
M. Andreas Goergen,  
responsable de l'Europe  
du Sud chez SIEMENS*

### **Quel bilan faites-vous de la coopération énergétique entre les pays de la rive nord et sud de la Méditerranée ?**

A mon sens, il est encore trop tôt pour réaliser un bilan. Nous ne sommes qu'au début d'un chemin qui, certes, s'avère très prometteur mais qui n'est encore qu'à peine entamé. Comme dans tous les projets de R&D, les projets initiaux n'ont pas été forcément les meilleurs et le tir demande à être ajusté. Je vous donne un exemple. En France on a développé l'idée de l'Union pour la Méditerranée (UpM). D'un point de vue industriel, on peut regretter que ce projet n'ait pas pu être mieux coordonné afin de retenir l'adhésion de tous au sein de l'Union européenne. Il doit donc être amendé.

### **Vous dites que les relations autour de l'énergie peuvent être développées autour de trois axes, la R&D, l'industrie et l'énergie comme vecteur d'industrialisation. Qu'entendez-vous par là exactement ?**

Pour ce qui est de l'énergie en tant qu'industrie, il y a un besoin de plus en plus grand de coopération, même s'il est vrai qu'en France, en Espagne, en Italie, ou en Belgique, nos équipes ont déjà une bonne connaissance de l'Afrique du Nord et de la Méditerranée du Sud, et qu'elles ont instauré des collaborations de parfois très longue date qui facilitent la coopération sur place. Je souhaite souligner un exemple de benchmark : les équipes Siemens à Grenoble, dirigé par mon collègue Olivier Gueydan, ont à cœur la coopération dans le domaine du transport de l'électricité. Un tiers de leur chiffre d'affaires est réalisé avec des projets à l'export. Des ingénieurs français conçoivent des projets qu'ils exécutent avec des collègues algériens ou d'autres pays, en faisant appel, à la fois aux compétences locales et au savoir-faire accumulé à Grenoble. Vu de France, cela s'apparente à de l'import de travail, car on fait travailler des ingénieurs français, et vu de l'autre rive, à de l'export français. Mais en réalité, il s'agit d'un projet commun qui profite à tous les partenaires et qui a vocation à se développer encore plus.

La R&D doit également être portée par une solide coopération entre les structures du Nord et du Sud de la Méditerranée. Medgrid et Desertec sont certainement de bons exemples pour mener une réflexion de haut niveau, mais on peut aussi penser à des projets pilotes. Ainsi, les champs éoliens de Tarfaya au Maroc, projet phare pour une électricité verte au Maroc, est le fruit de notre coopération avec GDF SUEZ.

Enfin troisième aspect, l'électricité est un vecteur d'industrialisation dans les pays du Sud de la Méditerranée. De ce point de vue, le programme de développement de la production d'électricité en Algérie est un exemple intéressant. Il recouvre un énorme appel d'offre qui tourne autour de plusieurs centrales à cycle combiné. On ne peut que regretter qu'il n'y ait pas eu une réponse européenne face à l'offre américaine.

### **Comment peut-on approfondir la coopération entre les deux rives ?**

Il faut améliorer, rendre encore plus cohérents les partenariats existants, sachant que, là aussi, il y aura une évolution. Dans certains domaines,

nous sommes encore dans un marché très structuré pour l'export : en règle générale, on a un produit, que l'on développe au Nord de la Méditerranée, et qui correspond aux besoins du Sud. Mais ce modèle va être amené à évoluer pour aller vers un partenariat dans lequel le Sud de la Méditerranée sera plus impliqué dans le développement du produit, dans l'exécution du projet, voire dans le développement de réponses plus spécifiques à cette région du monde. Exemple, à travers tous les projets exécutés à Grenoble, en Afrique notamment, mes collègues français aident leurs partenaires algériens à développer plus de compétences, et tout naturellement d'ici quelques années, ces derniers seront de plus en plus autonomes.

Cette tendance doit nous obliger à améliorer notre offre, en France et en Europe. Si l'on souhaite continuer à maintenir nos parts de marchés dans ces pays du Sud de la Méditerranée, il nous faut trouver les produits qui répondent aux problématiques qui vont se poser dans les cinq ou les dix ans qui viennent.

#### **Sous quelle forme doivent se nouer ces partenariats ?**

Sous toutes les formes ! La coopération industrielle va parfois plus vite que la coopération politique. Car la politique essaie de structurer conceptuellement un espace public, alors que l'industrie le structure chemin faisant, ancré dans la réalité, donc de façon moins complète mais plus rapide. L'industrie, c'est bien plus que de l'échange de biens. C'est une expérience partagée, une passion. De ce fait, la coopération se fait aussi bien sous la forme juridique d'une joint venture que par la conception et l'exécution commune d'un projet qui se réalisera dans les dix ans à venir. Aujourd'hui, au Maroc et en Algérie, on trouve déjà des ingénieurs du Nord de la Méditerranée, qui réfléchissent avec des ingénieurs du Sud, sur ce que pourront être les systèmes électriques du Maroc, de l'Algérie, de la Tunisie, et de la Libye dans les dix ans qui viennent. En réalité, je crois que ce sont ces réflexions qui aideront à constituer un espace économique plus cohérent même s'il ne correspond pas à un espace politique.

#### **Si je vous suis bien, il n'y a pas de doute sur le fait que l'entreprise est au cœur de la construction d'une future Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie. Qu'attendez-vous alors des politiques ?**

J'aimerais souligner deux aspects à ce sujet. Tout d'abord, ces grands projets d'énergie se mènent en général sur vingt ans. Ce qui est donc essentiel, pour nous, en tant qu'entrepreneurs, c'est la stabilité dans la réglementation. Ensuite, et c'est sans doute plus spécifique à mon domaine d'industrie, l'énergie reste liée au bien public ou au bien commun. Par définition, tout le monde n'est pas habilité à produire puis à vendre de l'énergie. Il faut donc organiser un processus républicain - au sens de se préoccuper de la res publica, de la cause commune, qui permette à une société de s'identifier au défi de l'électricité, de l'énergie.

#### **C'est très conceptuel...**

Non, c'est très pratique, au contraire. Le réchauffement climatique est concret. Du coup, la question de la transition énergétique devient immi-

nente. Le rôle du politique consiste à organiser le débat d'une société autour de la question de la transition énergétique. Personnellement, je ne pense pas que la nation ou l'Etat-nation soit la bonne réponse à tous les défis qui se posent. Je ne suis pas convaincu que l'Etat-nation soit le périmètre pertinent pour des réflexions sur l'énergie en Europe. D'ailleurs, les débuts de la pensée européenne se sont illustrés par la mise en commun des moyens de production, du charbon et de l'acier, et à l'époque, qui disait charbon disait 80% de la production d'électricité. Alors pourquoi ce qui était pensable en 1955, ne pourrait-il pas l'être en 2013 ? Pourquoi l'Etat-nation devrait-il être la réponse aujourd'hui ? La question d'une régulation commune au sein de l'Europe se pose aujourd'hui, d'autant que tous les pays sont concernés par les défis de la transition énergétique.

### **Quelles sont les priorités selon vous ?**

A mon sens, il faut retenir trois aspects. Tout d'abord, il reste à organiser un marché de l'électricité, notamment à travers une coordination de la politique réglementaire et de soutien aux énergies renouvelables. Deuxièmement, il faudra mieux organiser la coopération industrielle. Et troisièmement, réformer d'urgence le marché du CO<sub>2</sub>.

### **Dans le cadre européen ?**

Pour ce qui concerne le soutien aux ENR, non. Car cela sous-entend 29 pays et encore une fois, je ne pense pas qu'il soit forcément pertinent d'avoir le même système de réglementation dans les énergies renouvelables, en Lituanie et au Portugal. Mais la nécessité est en revanche impérieuse pour les grands pays limitrophes qui ont beaucoup d'impact sur l'Europe de l'énergie, notamment la France, l'Allemagne et l'Italie. Car de fait, si le tarif de rachat côté français était cinq fois plus élevé que celui de l'Allemagne, la France attirerait tous les investisseurs. Et vice-versa. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé en Allemagne : le tarif y étant très, voire trop élevé, tous les projets solaires se sont développés en Allemagne, au détriment de la stabilité du système électrique, des finances publiques et de l'industrie, car les panneaux solaires ont été fabriqués en Chine. C'est la preuve en tous cas qu'il ne s'agissait pas d'un périmètre pertinent.

### **Quels sont les deux autres aspects à développer ?**

Ensuite, il serait souhaitable de réaliser un cadastre des énergies renouvelables, toujours dans le cadre de cette échelle européenne réduite. Cela permettrait de produire du solaire là où il y a le plus de soleil, de l'éolien là où il y a davantage de vent, et ainsi de suite, au lieu de le produire en fonction de l'endroit où il y a le plus d'argent. Si on s'attelait à un tel projet, jusqu'en 2030, on pourrait, selon une étude qu'a récemment publiée l'université de Munich, économiser 30 milliards d'euros...

Enfin, troisième aspect, il nous faut réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. C'est réellement l'objectif qui nous motive au quotidien. Comme vous le savez, la tonne de CO<sub>2</sub> est actuellement à 7 euros alors qu'elle devrait être bien au-delà de 30 pour que le prix du CO<sub>2</sub> aide à équilibrer ce marché...

**Partagez vous l'idée d'IPEMED de créer une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ?**

A travers les trois P - produits, projets et partenariats industriels - nous apportons une partie de la réponse ! Une réponse industrielle, alors que l'idée de la CEME est conceptuelle. En tant qu'industriel, notre responsabilité est d'avoir les produits qui répondent aux défis de demain, de réaliser des projets qui mettent nos solutions en œuvre et correspondent aux attentes et aux besoins d'une société et de nouer des partenariats qui permettent de créer de la valeur, aussi bien dans nos pays d'origine que dans ceux d'importation. Tout cela fonctionne mieux lorsqu'il y a une réglementation commune et un marché commun. En ce sens, évidemment, on ne peut être qu'en faveur d'une CEME. A mon avis, il faut à la fois profiter de l'élan qu'IPEMED peut insuffler tout en donnant un peu de chair industrielle à l'ossature institutionnelle...

**Au sein de quelles instances, selon vous, cette communauté peut-elle être bâtie ?**

Parfois, j'ai l'impression que l'on sous-estime la matière grise qui existe au sein des entreprises. Pour être très direct, je pense, que si vous réunissez les stratèges des 40 entreprises qui font le plus de business dans le domaine de l'énergie en France, en Espagne, en Italie et dans les pays voisins, ceux-ci seront capables de vous donner une vision extrêmement intéressante sur le chemin à suivre dans les années à venir. Et ce, même si, cela ne correspond peut-être pas à 100% à l'image très intéressante que peuvent en donner les institutions, les think tanks ou les gouvernements.

**Quelles sont les étapes à suivre dans la construction d'une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ? Faut-il avant tout régler ces problèmes européens ou faut-il mener les deux de front ?**

Pour ce qui est du volet européen, il s'agit d'une étape imminente. C'est urgent. C'est la responsabilité de la rive nord. Cela étant, lorsqu'on se penche sur le cadastre des énergies renouvelables, il est évident que cela ne peut se cantonner à la seule Europe. Car, d'ici à 5 ans, on sera amené à se reposer la même question, avec nos voisins du Sud. Le premier chantier est donc urgent mais nous devons mener les deux de front. Quel mix énergétique ? Quels moyens de production ? Que fait-on avec les énergies renouvelables ? Ces questions se posent aussi bien au Sud qu'au Nord.

**Oui, d'autant que les besoins en électricité vont aller en croissant dans ces pays ?**

Il y a effectivement un rattrapage énorme à faire.

**Est-ce qu'il faut privilégier les associations d'entreprises ?**

Le concept même du bilatéral entre Etats est un concept étatique qui est très utile. Oui, des relations bilatérales sont nécessaires. Il faut les renforcer pour permettre un meilleur échange. Mais ce n'est pas une réponse à tout, tout n'est pas bilatéral ou étatique... Dans les mains d'un industriel, la même question devient juste un élément de marché car il a l'habitude de penser

comme cela. Il n'y a pas une seule solution qui soit celle de la politique, ni une seule solution qui soit celle de l'industrie. En clair, les diplomates, les think tanks font déjà partie de votre horizon de réflexion. Maintenant, il s'agit d'aller voir les entreprises et aider à nouer un dialogue stratégique au sein de celles qui sont déjà ou souhaitent être présentes dans les pays du Sud de la Méditerranée...

#### **Ce dialogue existe-t-il ?**

A ma connaissance, IPEMED peut donner un souffle nouveau à un tel dialogue. Car en tant qu'entrepreneurs, nous avons seulement l'habitude d'apporter une réponse à travers nos produits, projets et partenariats. Cela n'empêche pas les engagements civiques. Mais d'autres comme IPEMED ont vocation à l'organiser, plus que nous. Je dirais même que parfois, le dialogue civique fait davantage progresser les choses, que le marché.

#### **Il est tout de même difficile de le faire avancer dans le contexte actuel ?**

##### **Les pays du Sud ont beaucoup de problèmes...**

Ceux du Nord aussi. Des pays comme la France et l'Allemagne, vu leur nombre d'habitants, ont la taille d'une province chinoise, et n'ont aucune raison de considérer qu'ils vont bien quand leur voisin de l'autre côté du Rhin va mal. Bien sûr, il y a les chiffres du chômage, de l'export, et un tas de critères pour démontrer que la situation en Allemagne est meilleure qu'ailleurs. Mais est-ce que, pour autant, cela signifie que l'Allemagne va bien ? Dans une zone assez sinistrée, l'Allemagne s'en tire un peu mieux que les autres mais elle pourrait aller beaucoup mieux si les autres pays européens allaient mieux eux aussi.

#### **Du coup, chacun est préoccupé par ses propres problèmes, et cela ne facilite pas le dialogue en matière de coopération ?**

Quand on a créé l'Europe, est-ce que les soucis étaient moindres ? Non. Donc il va falloir revenir à un dialogue sur la base de la mise en commun des problèmes aussi bien que des solutions...

#### **Donc il faut suivre l'exemple des années 50 ?**

Nous vivons une période extrêmement précaire. Sur le plan démographique, la croissance reste faible. Au niveau des ressources naturelles, elles n'ont jamais été abondantes en Europe. Et enfin, du côté des ressources financières, la crise nous a aidés à comprendre qu'il y avait un problème. Les périodes de précarité nous poussent à nous séparer ou à mettre le peu de ressources que l'on a ensemble. C'est la deuxième réponse qui est la réponse européenne.

#### **Dans quelles conditions votre entreprise pourrait s'impliquer davantage dans la construction d'une Communauté Européenne de l'Énergie ?**

Je pense que si notre société était encore mieux reconnue comme une entreprise française en France, cela nous aiderait beaucoup à développer les compétences dont nous disposons, en France, en vue de nouveaux partenariats avec les pays d'Afrique du Nord.

**Vous voulez dire que le fait d'être une entreprise allemande vous bloque dans vos relations avec le Sud ?**

Non, je dis seulement que ce qui pourrait nous aider, ce serait d'être considéré comme une entreprise française par les acteurs français car nous pourrions mieux développer notre compétence française et surtout développer plus de projets français à l'export. Regardez ce qu'a fait le président américain. Il s'est rendu deux fois dans des usines Siemens, a mentionné Siemens deux fois dans ses discours « State of the Union », comme une entreprise américaine. C'est une reconnaissance publique qui a permis d'obtenir un soutien américain, pour l'export, notamment. Du coup, nous investissons aux Etats-Unis. En France nous avons des bases industrielles, dans l'énergie à Grenoble, dans le transport à Châtillon, dans l'industrie, en Alsace et ainsi de suite. Et si nous étions reconnus comme français, il nous serait plus facile d'attirer plus d'investissements Siemens vers la France, et finalement d'exporter plus. D'ailleurs, le président américain n'est pas le seul à nous soutenir. Les présidents russe, chinois ont également montré que Siemens était une entreprise russe, chinoise...

**Et en France, on ne le fait pas ?**

Je souhaiterais que l'on nous soutienne encore plus. Dans ses relations avec les pays du Sud de la Méditerranée, la France tend à sous-estimer ses compétences et ses connaissances. Par conséquent, elle se ferme beaucoup plus que nécessaire. Le mot d'ordre est à la protection dans le sens « je vais mal donc je prends soin de moi » et ce « moi » n'implique pas forcément une consonance germanique. Mais c'est oublier nos équipes françaises! A mes yeux, la France a plus de potentiel qu'elle le pense et va mieux qu'on le dit. Et je suis sûr que cela irait encore mieux si elle allait de l'avant vers les pays du Sud, par envie ...

**La relation qu'entretient la France avec les pays du Maghreb n'est pourtant pas toujours simple compte tenu du passé colonial...**

C'est certainement vrai. Mais est-ce que la réconciliation entre la France et l'Allemagne ne peut pas servir de modèle ou en tout cas être utile pour surmonter un passé difficile ?

## “ SONELGAZ

Entretien réalisé  
avec Smail Moussi,  
Directeur des relations  
extérieures chez  
SONELGAZ

### **Quel bilan tirez-vous de la coopération énergétique entre pays européens et pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM) ?**

Même si cette coopération est au stade de démarrage, au-delà des idées ou études, à ce jour il n'y a pas de projet concret sur le terrain.

Des initiatives pour le renforcement de cette coopération sont apparues, notamment en termes d'études pour l'harmonisation des cadres réglementaires en vue de la création d'une dynamique de marché favorisant les échanges entre les deux rives.

Toutefois, les résultats sont en deçà des attentes en l'absence d'initiatives de développement des infrastructures énergétiques pour véhiculer ces échanges et surtout de cadre transparent pour l'ouverture du marché européen aux pays du Sud, sans restriction (voir article 9 de la directive européenne sur les énergies renouvelables).

### **Pensez vous qu'il soit nécessaire de fonder des relations partenariales plus approfondies entre pays et acteurs méditerranéens dans le secteur de l'énergie ?**

Le fondement de la relation partenariale entre les pays des deux rives découle d'une vision partagée et des enjeux de long terme. Aussi, l'instauration d'un dialogue et d'une concertation permanents permet de mieux comprendre les contraintes à lever, d'assurer une meilleure coordination sur le plan opérationnel, de normaliser et d'harmoniser les règles, voire d'établir un consensus ou une position consensuelle sur des questions clés, d'intérêt commun. Des organisations tels que Med-TSO, MedReg, Medelec offrent ces espaces de concertation et d'échange, voire d'élaboration de stratégies convergentes.

Toutefois au-delà de la simple réflexion, les partenariats doivent viser des projets d'intérêt commun concrets permettant la mise en œuvre réelle d'une coopération énergétique en Méditerranée.

### **L'entreprise doit-elle être au cœur d'un «Nouveau Partenariat Énergétique» euro méditerranéen?**

L'énergie est un domaine prioritaire du partenariat euro-méditerranéen qui ne peut se construire sans les opérateurs concernés. La volonté politique des parties constitue le cadrage nécessaire mais l'implication des opérateurs des deux rives est une condition de succès déterminante pour l'atteinte des objectifs de développement économique recherchés par le partenariat (générer de la valeur ajoutée, créer des emplois voire viser la stabilité au niveau régional) et relever le défi de la transition énergétique.

### **Partagez vous l'idée d'IPEMED de bâtir une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ?**

Les pays des deux rives sont interdépendants et complémentaires. L'idée de bâtir une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie peut séduire dans le sens où elle renforce la concertation pour tirer profit de ces complé-

mentarités et instaurer le dialogue mentionné plus haut. Elle pourrait en outre aider à l'aboutissement des projets stratégiques et favoriser une meilleure intégration régionale. Cependant, elle devrait œuvrer à rééquilibrer la relation entre les pays des deux rives en mettant à profit leur complémentarité.

La coopération à mettre en place devrait être basée sur une vision multilatérale, où les parties coopèreraient sur une base volontaire, selon un plan d'action et des objectifs partagés. Pour cela il faut préalablement anticiper les initiatives, pour démontrer la faisabilité des projets et diffuser l'innovation industrielle, organisationnelle et institutionnelle.

### **Sur quelles actions structurantes prioritaires pourrait se fonder une CEME ?**

L'énergie a été structurante pour la construction de l'Europe. Les défis auxquels sont confrontés les pays sont essentiellement liés à la relance de la croissance économique, sa durabilité, sa diversification, qui passe aussi par la sortie de la dépendance des hydrocarbures pour certains pays du Sud.

Le développement des énergies renouvelables est une opportunité pour créer durablement de la valeur ajoutée à travers le développement de l'industrie afférente.

L'accès non discriminatoire au marché de l'énergie peut également être structurant pour l'aboutissement de ce concept, en plus de la coopération effective dans le domaine de la recherche. Sans oublier le volet formation et transfert de savoir de connaissance et de savoir faire qui revêt un caractère primordial et incontournable. Ce sont là les grands axes d'un plan d'action stratégique et prioritaire.

### **Quelles étapes suivre pour aboutir à la CEME ? Dans quelles instances agir ?**

Il faudrait tirer des enseignements de précédentes tentatives d'intégration régionale et s'interroger sur les raisons de leur échec. Le processus de Barcelone par exemple. Des espaces de concertation existent, il s'agit de les activer et d'associer les acteurs clés à ce dialogue. Il s'agit aussi de sortir avec une feuille de route engageante avec un pilotage de haut niveau.

### **Quelles conditions estimez-vous nécessaires au Nord comme au Sud pour une implication des entreprises dans le cadre de la CEME ?**

Il est important que les positions soient claires et engageantes pour faire aboutir cette nouvelle initiative. La question des infrastructures et de la sécurisation des investissements reste déterminante. Les entreprises sont des opérateurs économiques qui ont besoin de créer de la valeur pour se pérenniser. Elles peuvent saisir toutes les opportunités offertes par un environnement favorable.

### **Dans quelle mesure pourriez-vous vous impliquer dans cette démarche ?**

Notre implication pourrait concerner les opérations structurantes pour l'avenir à travers les organisations régionales telles que Med-TSO, COME-LEC...

“

## TEIAS

Entretien réalisé avec  
Entretien avec Kemal  
Yildir, président de

TEIAS

### Quel bilan tirez-vous de la coopération énergétique entre pays européens et ceux du Sud et de l'Est de la Méditerranée ?

TEIAS est le propriétaire et l'exploitant de tous les biens de transmission ainsi que l'exploitant du marché de l'électricité. En 1989, notre société a initié un projet commun d'interconnexion électrique avec quatre autres pays de la région : l'Égypte, la Syrie, l'Irak et la Jordanie. Ces pays ont ensuite été rejoints par la Libye, la Palestine et le Liban. Nous sommes aujourd'hui huit au total et peut-être bientôt neuf si l'Arabie Saoudite nous rejoint. Ce pays a établi une forte connexion avec l'Égypte. Tous ces pays sont connectés grâce à des interconnexions et quatre d'entre eux opèrent en « base synchronisée », ce qui veut dire que l'électricité circule entre les deux pays selon le besoin.

Pour l'heure, il existe déjà une connexion entre la Libye et la Tunisie, et une interconnexion synchrone entre la Tunisie et le Maroc. Par ailleurs, le Maroc est interconnecté au système européen tout comme l'est la Turquie.

Nous avons établi une interconnexion électrique avec l'Europe depuis septembre 2010 et les travaux concernant la connexion en question se poursuivent. Un transfert d'électricité de 550 MW importé et 400 MW exporté entre notre pays et la Grèce et la Bulgarie est en cours. De l'autre côté, nous exécutons des travaux visant à mettre en œuvre un transfert d'électricité entre notre pays et la Roumanie via le système bulgare. Nous avons donc des liens avec l'Europe, et pour opérer ces liens de « manière synchronisée », nous réalisons des travaux détaillés.

### Où en êtes-vous dans la réalisation de ce grand défi ?

Nous y travaillons au travers de comités et menons des études sur le sujet. Et celle que nous menons avec ces sept autres pays est une des rares dans la région à avoir donné des résultats concrets et à être continuellement actualisée.

Pour y parvenir nous travaillons à renforcer les interconnexions entre chaque pays et dans le même temps celles de nos systèmes nationaux. Le but est de fournir un système de connexion performant et efficace entre huit pays tout en renforçant les systèmes électriques présents et en développant les interconnexions des pays entre la Turquie et la Libye, afin de mettre en place un système qui ira de la Turquie en Europe pour le levant et de la Libye au Maroc pour le Maghreb.

### Vous menez également des projets au sein de Med-TSO, une association qui a pour but d'améliorer les systèmes de transmission...

Oui, notre société est un des membres fondateurs de l'association des transporteurs d'électricité méditerranéens, Med-TSO, dont je suis par ailleurs le vice-président. Celle-ci mène des travaux dans le cadre du Plan Solaire Méditerranéen, notamment sur la mise en œuvre d'un « anneau » méditerranéen, *a mediterranean ring*. Ce dernier a trois corridors : l'un à l'Est qui part de Libye jusqu'en Turquie et atteint l'Europe ; l'autre, à l'ouest, qui va de la Libye et passe par le Maroc et atteint l'Europe ; le dernier, le corridor central de câbles sous marins, passant des littoraux méditerranéens de l'Europe

en Afrique du Nord. En tant que membre de Med-TSO et membre présent dans les travaux faits par les huit pays que j'ai cités plus haut – pays qui sont sur le corridor Est- nous réalisons des études pour réaliser les objectifs prévus sur l'Est du corridor. Une fois abouties, ces études seront transmises à la Commission européenne.

#### **Quels en seront les bénéfiques ?**

Il y aura beaucoup de bénéfiques pour les pays, le principal étant la réalisation d'économies financières. Nous l'avons déjà expérimenté. Les pays ont des différences de tarifs selon les pics et les creux de consommation. L'un pourra ainsi exporter à l'autre lorsqu'il en aura besoin et inversement.

A côté de cela, il y a un autre objectif, qui est de répondre aux besoins du solaire en Afrique du Nord. Il y a de nombreux projets de centrales dans cette région. Et une fois convertie cette énergie pourra être transférée vers l'Europe. Comment ? A travers deux voies, l'une passant par la Turquie, l'autre par le Maroc et enfin la troisième, celle des câbles sous-marins dont nous avons parlé. Il y a de nombreux projets de connexions câblées, entre la Libye et l'Italie, l'Algérie et l'Italie par exemple. C'est en tout cas l'objectif, même si nous ne savons pas à quelle échéance nous y parviendrons, compte tenu du contexte politique actuel.

#### **Avez-vous stoppé certaines de vos activités compte tenu de ce contexte justement ?**

Le contexte est très incertain, mais l'activité de Med-TSO continue. Et nous nous attachons à développer nos connexions avec les autres pays. Nous avons une connexion à l'Europe, à la Géorgie, à l'Arménie, à l'Azerbaïdjan, à l'Iran, à l'Irak, et à la Syrie. Ce sont des avancées concrètes, et c'est le plus important. Nous avons une connexion avec tous nos voisins.

#### **Avec quels pays d'Afrique du Nord êtes-vous le plus en contact aujourd'hui ?**

L'Algérie, la Libye et dans une moindre mesure la Tunisie.

#### **A vos yeux, est-il nécessaire d'approfondir les partenariats entre les pays de la rive nord et celle du Sud de la Méditerranée ?**

Oui, il est nécessaire de maintenir la coopération actuelle et d'améliorer les nouveaux projets. Il faut inciter tous les pays à coopérer. La communication est très importante à cet égard.

Dans ce contexte, la volonté des pays européens de mettre en œuvre différentes formes de coopération dans le cadre des politiques énergétiques de l'UE nous semble réaliste et essentielle. A condition toutefois que ces projets de coopération avec les PSEM débouchent sur des gains régionaux et bilatéraux. Et qu'ils contribuent de manière positive à l'intérêt public et à la vie des gens dans la région.

#### **Envisagez-vous de nouer des partenariats autres que ceux que vous avez avec les entreprises italienne Terna et algérienne Sonelgaz ?**

Nous avons des relations particulières avec Terna et Sonelgaz, mais aussi avec RTE. Nous échangeons de nombreuses informations. L'idée étant que si

certains pays d'Afrique du Nord ou du Moyen- Orient ont besoin d'énergie, nous serons ainsi en mesure de leur en fournir.

**En matière de coopération, la crise économique semble aussi avoir durci les positions de certains pays du Nord. Qu'en pensez-vous ?**

C'est un fait, certains pays comme l'Espagne, l'Italie, et l'Allemagne ont développé de larges capacités dans le domaine des renouvelables et se retrouvent aujourd'hui, en raison de la crise économique et d'une baisse de la consommation, avec des surcapacités. Comment dans ces conditions peuvent-ils être encouragés à coopérer avec les autres pays et à importer de l'électricité? Car « synchronisation » signifie que l'électricité circule dans les deux sens. Nous n'avons pas ce type de problème de capacités excédentaires. Notre mix énergétique est relativement équilibré entre les différentes sources d'énergie.

**Partagez-vous l'idée d'IPEMED de réaliser une Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ?**

C'est à première vue une bonne idée, mais il existe déjà un très grand nombre d'institutions qui poursuivent ce même objectif à différents niveaux dans la région. A mon sens, l'Union pour la Méditerranée est celle qui est le plus à même de remplir cette fonction. Elle chapote deux organisations, Medreg et Med-TSO, qui contribuent toutes deux à cet objectif de créer une communauté de l'énergie. A travers leurs études ces organisations évaluent les infrastructures existantes dans la région et définissent les difficultés législatives et administratives, des étapes essentielles en vue d'atteindre cet objectif. Sans compter qu'il y a un grand nombre d'autres acteurs. Medgrid, Desertec, l'OME, mais aussi des sociétés privées...

Alors, je m'interroge. Avons-nous réellement besoin d'une nouvelle organisation avec le même but ? Si tel est le cas, son but sera avant tout de coordonner davantage celles qui existent déjà. Ces organisations doivent se parler davantage.

**Est-ce votre seule réserve ?**

Non, je m'interroge aussi sur ce que l'on entend par Communauté Euro-Méditerranéenne de l'Énergie ? Qu'y-a-t-il derrière ? Quels types d'articles vont soutenir un tel accord ?

Si cette communauté est le résultat d'un accord irrévocable entre pays de l'Union européenne, d'une part, et de pays qui n'en font pas partie, de l'autre, nous ne pouvons pas lui apporter notre soutien. La raison en est simple. La Turquie n'est pas un membre à part entière de la Communauté de l'Énergie qui a été établie entre l'UE et les pays de l'Europe du Sud-Est. Elle n'a pour l'heure qu'un statut d'observateur. Pourquoi ? Parce que notre pays est en train de négocier une accession à l'UE et que les articles du Traité de la Communauté de l'Énergie envisagent une harmonisation avec la législation de l'Union européenne. Car les pays ne faisant pas partie de l'UE doivent agir selon les volontés que l'UE leur impose. Reste qu'en tant que pays qui prépare son accession à l'UE, la Turquie a signé deux memorandum dans le traité, ainsi qu'un document attestant de l'exception du partenariat avec la Turquie. Nous nous sommes d'ores et déjà engagés sur les lois qui figurent dans le

Traité sur la communauté de l'énergie. Même si ces engagements ne seront réactualisés qu'une fois les négociations achevées. Nous avons également harmonisé en grande partie notre législation avec celle de l'Europe dans le domaine de l'électricité. En fait le package énergie est prêt pour la Turquie mais l'UE continue de nous fermer les portes pour des raisons politiques. Nous attendons que la France retire ses réserves sur notre pays pour continuer les négociations.

**La Turquie a effectivement engagé un processus de libéralisation de son marché de l'énergie. A quel stade en est-il aujourd'hui ?**

Pour ce qui est de notre entreprise, nous sommes toujours une compagnie publique, l'équivalent de RTE en France. Mais le marché, lui, devrait effectivement être totalement libéralisé d'ici quelques mois. Toutes les mesures législatives ont été prises en vue de privatiser le marché de l'électricité dont 30% seulement sont encore aux mains de l'Etat. Cette part va encore décliner pour être totalement privée d'ici vraisemblablement l'année prochaine.

**Quelles sont les actions prioritaires qui doivent être menées pour accélérer la coopération Nord/Sud dans la région dans le domaine de l'énergie ?**

Encore une fois, la plupart des entreprises de l'UpM sont membres de Medreg. Et tous les opérateurs de systèmes de transmission sont partenaires de Med-TSO. A elles deux, ces organisations couvrent la plupart des pays de la zone. Actuellement, seule la Syrie n'en fait pas partie en raison des problèmes politiques mais quand le pays aura retrouvé la stabilité, elle les rejoindra certainement. L'objectif de ces deux organisations est d'améliorer les systèmes électriques, les connexions, les transferts d'électricité... Mais après, les entreprises devront prendre le relais de cette construction.

**Quelles sont les conditions nécessaires selon vous pour que puisse réussir un projet commun ?**

La première chose, c'est la paix. C'est le plus important. Beaucoup d'acteurs ont des vues à très court terme et oublient l'essentiel. Ensuite je pense qu'il va falloir utiliser cette plateforme qu'est UpM avec beaucoup de tact et de prudence.

**Qu'entendez-vous par là ?**

Il va falloir faire les choses de façon démocratique, et ne plus imposer les vues de certains pays à d'autres. Il y a eu beaucoup d'études réalisées sur la région, sur beaucoup de thèmes différents, la régulation, les aspects techniques, etc...

Certaines autorités ont créé de nombreux emplois de consultants pour mener à bien ces études, et ce, sans que la plupart des pays soient au courant de ce type d'études. C'est pour cela que j'use du terme de « tact ». Il en faut à tous les niveaux, en associant à la fois les politiques et les gens de terrain. C'est très important si l'on veut convaincre certains pays, notamment les pays arabes, de coopérer.



# **IPEMED**

- INSTITUT DE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE DU MONDE MÉDITERRANÉEN -

L'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, IPAMED, est une association reconnue d'intérêt général, créée en 2006. Think tank promoteur de la région méditerranéenne, il a pour mission de rapprocher par l'économie, les pays des deux rives de la Méditerranée. Il est indépendant des pouvoirs politiques dont il ne reçoit aucun financement.

› [www.ipemed.coop](http://www.ipemed.coop)